

	Objet : Groupe de travail n°2 « Diagnostic écologique – volet marin ». ZSC Baie de Lancieux de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard Compte rendu des échanges
	Date : mardi 22 mars 2022
	Lieu : Saint-Jacut-de-la-mer, salle polyvalente
	Animateurs : Olivier Abellard, Sven Mellaza, Pauline Blanchard (OFB)
	Rédacteurs : PB, SM, OA
Support de présentation : PPT	
	

Participants

<u>Nom</u>	<u>Organisme</u>
Alain Couatarmanac'h	Bretagne Vivante
M. Schmit	Bretagne Vivante
Gaël Gautier	Al Lark
Yves Faget	Vivarmor nature
Philippe Orveillon	CDPMEM 35
Caroline Le Saint	CRC Bretagne Nord
Servane Le Calvez	CDPMEM 22
Dorian Vannier	Club nautique Saint-Jacut-de-la-mer
Louis Penhouët	UNAN
Vincent Bouche	Mairie de Saint-Lunaire – Cœur Emeraude
Jean-Luc Pithois	Maire de Saint-Jacut-de-la-mer
Jean-Pierre Coco	Mairie de Saint-Jacut-de-la-mer
Calypso Racine	Mairie de Saint-Malo
François Lang	Dinan Agglomération
Claire Rollet	Ifremer
Magali Leclercq	DDTM 22
Ophélie Le Cloirec	DREAL Bretagne
Pauline Blanchard	Office français de la biodiversité
Sven Mellaza	Office français de la biodiversité
Olivier Abellard	Office français de la biodiversité
Gaël Kervarec	EPTB Rance Emeraude
Yann Soulabaille	

Excusés

Marina Le Gurun	Blue Fish
Frank Delisle	VivArmor Nature
Dominique Melec	Cœur Emeraude
Charlotte Geslin	Cœur Emeraude
Nolwenn Hamon	CRPMEM Bretagne
Michel Ledard	DREAL Bretagne

Monsieur le Maire de Saint-Jacut ouvre la séance par un mot d'accueil. Il souligne la chance que représentent les zones Natura 2000 sur la commune même si jusqu'à présent orphelin de DCOOB et de gestionnaires. C'est une bonne chose que les pouvoirs publics s'intéressent à ce secteur et que les travaux

d'élaboration du docob démarrent. Il souhaite aussi que le parc Rance Côte d'Emeraude se concrétise, et puisse à terme assurer l'animation du futur DOCOB.

Un tour de table permet aux participants de se présenter.

Note du rédacteur : Chaque thématique a fait l'objet d'une présentation par l'un des chargés de mission de l'OFB. Le document support est téléchargeable en ligne ([PPT](#)). Ci-dessous sont rapportés les échanges et discussion à la suite de la présentation de chaque thématique

1. Habitats marins

Habitats sensibles aux pressions de fréquentations : Herbiers de zostères et Champs de blocs.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Pendant les grandes marées, encore hier, il y a des pêcheurs à pied qui pêchaient sur l'herbier de zostères, et ce, malgré l'affichage des arrêtés interdisant cette pratique. Malgré la présence de l'information réglementaire, le problème n'a pas changé depuis 10 ans. Il faut faire quelque chose pour limiter ce problème.

Claire Rollet (Ifremer) : Il y a des champs de blocs sur l'archipel des Hébihens qui sont fréquentés par les pêcheurs à pied de loisir. Ces champs de blocs ont d'ailleurs été suivis par l'université de Brest (notamment par Maud Bernard dans le cadre de sa thèse et l'Université de Bretagne Occidentale).

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Quel est l'impact des pêcheurs à pied sur les champs de blocs : les quantités prélevées ou bien les retournements des pierres ?

→ Ce sont les mauvaises pratiques de pêche à pied et notamment le retournement de blocs non remis à leur place par la suite qui posent problème.

Claire Rollet (Ifremer) : On sait aussi que les gros coups de mers retournent aussi les cailloux. Cependant, là où on peut agir, il faut le faire : notamment via des actions de sensibilisation et de pédagogie à l'attention des pêcheurs à pied.

Un participant fait remarquer que la sensibilisation fait évoluer petit à petit les modes de pratiques des pêcheurs à pied de loisir. Toutefois, il faut bien reconnaître que ça ne suffit pas toujours. Certains pratiquants de la pêche à pied répondent qu'ils ne voient pas le problème et qu'ils n'entendent pas changer des habitudes qu'ils ont toujours pratiquées.

Bancs de sable (Port du Châtelet et plage des Quatre Vaux)

Claire Rollet (Ifremer) : On sait qu'il y a un mouvement caractéristique des bancs de sables. Il est d'ailleurs bien visible au niveau du port du Chatelet. On entend dire qu'il y avait des herbiers de zostères naines à côté de la Pissotte qui auraient été enfouis sous le banc de sable.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Le banc de sable évolue à une vitesse importante. On le voit bien après la digue, et historiquement il a été observé jusqu'à la plage de la Manchette.

Laisses de mer

Claire Rollet (Ifremer) : le ramassage mécanique des laisses de mer sur les plages est un problème inhérent à toutes les stations balnéaires. Dans certaines zones où les plages sont très fréquentées, les

laisses de mer de haut de plage sont ramassées. En Baie de Lancieux, ça ne se fait plus sur de nombreuses plages, mais c'est encore pratiqué dans le secteur.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) rappelle que certains usagers viennent se plaindre à l'office de tourisme que les plages ne soient pas « nettoyées ». Il est même arrivé que certains demandent à ce que le sable de la plage soit « changé ». Un important travail d'information et de sensibilisation reste à faire.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : A Saint-Lunaire aucune plage n'est nettoyée. Il est nécessaire de faire un travail important et récurrent de pédagogie pour expliquer les fonctionnalités de ces laisses de mer.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Le ramassage est fait en cas d'échouage d'algues vertes sous réserve que ce soit possible. Par exemple, ce n'est pas toujours possible de les ramasser quand le sol est très vaseux.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Il y a quatre ans, de grosses tempêtes d'hiver ont décroché les algues et elles se sont retrouvées à un mètre devant les cabines. L'équipe municipale est intervenue pour les retirer car les laisser aurait été contreproductif. C'est la seule intervention qui a eu lieu. Il faut par ailleurs remarquer que tous les ans, de nouvelles personnes, touristes ou nouveaux habitants, arrivent sur la commune. Le travail de sensibilisation et de pédagogie est donc toujours à renouveler.

Louis Penhouët (UNAN) rappelle que la commune de Dinard continue de ramasser la laisse de mer toute l'année. Elle ne se contente pas de le faire seulement en période estivale.

Méthode de hiérarchisation

Olivier Abellard (OFB) : Tous les habitats et les espèces justifient la désignation du site. La méthode de hiérarchisation permet toutefois d'identifier les habitats et les espèces pour lesquels la responsabilité du site est la plus importante. Cela permet d'orienter l'action et de définir des priorités de gestion. Ça ne veut pas dire qu'on ne fera rien sur les enjeux les plus faibles mais qu'on mettra l'accent en priorité sur les enjeux les plus forts.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : L'application de cette méthode et la stratégie de gestion pourront-elles bien prendre en compte aussi les besoins de sensibilisation, de pédagogie et d'information que l'on vient d'évoquer ?

- ➔ Oui, toutes les actions qui peuvent en découler, qu'elles soient de sensibilisation ou de pédagogie ou plus techniques, comme la gestion des mouillages, répondront aux objectifs de conservation et seront abordées.

Autres pressions

Changement climatique

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : on observe que le changement climatique contribue à l'augmentation des pressions locales puisqu'il entraîne une augmentation de la fréquentation. En effet, les périodes de grosses chaleurs en été encouragent une augmentation de l'affluence dans les zones littorales. Cela concerne les touristes et les nouvelles installations. Comment va-t-on gérer cette augmentation de la fréquentation ?

Sven Mellaza (OFB) : la gestion des stations d'épuration sera aussi à prendre en compte.

- ➔ Ces questions d'urbanisation, d'anthropisation du littoral et des déplacements de populations sont également le sujet de politiques publiques autre que Natura 2000 (ex : SCOT, PLUI,

SRADDET). Le « zéro artificialisation nette » par exemple, vise à limiter l'artificialisation du littoral en appliquant la séquence Eviter, Réduire, Compenser.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : l'augmentation de la fréquentation concerne aussi la présence d'animaux domestiques sur les plages. Un rapport de l'EPTB montre que sur la plage de Longchamps, 20 chiens étaient dénombrés par heure sur l'estran. C'est un paramètre important à prendre en compte dans le cumul des pressions.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Là aussi, concernant les chiens sur les plages, de la pédagogie est à faire. Les promeneurs avec leurs chiens acceptent très mal les remarques. Les chiens peuvent détériorer les habitats mais aussi déranger, voir blesser/tuer les oiseaux.

Activité de pêche

Servane Le Calvez (CDPMEM 22) : Il sera important de contextualiser les pressions listées dans le diagnostic écologique. Certaines ne semblent pas être présentes sur place et sont pourtant mentionnées. Elles ne sont pas avérées sur le site mais issues de l'étude bibliographique.

Sven Mellaza (OFB) : Sur le sujet de la pêche à la drague, un trait de drague avait été observé dans un herbier à proximité des Ébihens.

Claire Rollet (Ifremer) : certains bateaux explorent le fond entre les Ebihens et l'île Agot.

Philippe Orveillon (CDPMEM 35) : Le chalutage n'est pas pratiqué dans la zone, c'est interdit dans les 3 milles, sauf en cas de dérogation pour la pêche aux seiches (Baie du Mont Saint-Michel). Si un bateau est observé en train de chaluter dans baie de Lancieux, il est en faute. Il faut donc faire remonter l'information à la gendarmerie des affaires maritimes (ULAM). A contrario, la pêche à la drague est autorisée pour la coquille Saint-Jacques et la praire. Mais ni la coquille Saint-Jacques ni la praire ne se trouvent dans l'herbier, il n'y a donc pas de pêche à la drague dans l'herbier de zostère. Il y avait bien une activité de pêche à la sole avant mais elle est aujourd'hui interdite.

Olivier Abellard (OFB) : il y a de nombreux témoignages sur ce site Natura 2000 concernant des activités de dragage ou de chalutage de jour ou de nuit. Est-ce un vrai problème ou une mauvaise connaissance des gens qui font remonter ces informations ?

Philippe Barillon (CDPMEM 35) : Les pêcheurs font des efforts sur de nombreux aspects mais ne sont pas des bons communicants. Il est nécessaire d'expliquer au grand public les activités de pêche et les différents engins utilisés pour éviter les fausses idées.

Dorian Vannier (CN saint-Jacut) : Effectivement, quand on voit un bateau de pêche dans la baie on imagine qu'il drague ou chalute alors que ça peut être des caseyeurs, des plongeurs etc... Les personnes qui ne connaissent pas les métiers de la pêche locale peuvent avoir de mauvaises interprétations.

Philippe Orveillon (CDPMEM 35) : La pêche au chalut dans les baies a bien existé mais ce n'est plus le cas maintenant. En tout cas, il est certain que les pêcheurs n'ont aucun intérêt à aller draguer dans l'herbier, ni même le sable, cette pêche se pratique plutôt dans les zones de graviers.

François Lang (Dinan Agglomération) : Des bateaux de la station marine effectuent des prélèvements dans la zone et des observations peuvent aussi être rapportées. En termes de communication, si les pêcheurs ne sont pas bons, les scientifiques non plus. Il estime que même s'ils ont les autorisations nécessaires, les scientifiques devraient aussi prévenir les animateurs Natura 2000 et les collectivités de leurs suivis sur site. Aujourd'hui, seules les affaires maritimes sont au courant.

Claire Rollet (Ifremer) : On s'améliore là-dessus, même s'il y a parfois des ratés. Les opérations de dragage du MNHN par exemple sont effectivement faites sur des bateaux de pêche pour améliorer connaissances des stocks de certaine espèces. Il peut y avoir confusion pour un observateur. Les affaires maritimes qui valident les demandes d'autorisation pourraient aussi avoir un rôle de transmission d'information à jouer auprès des services publics locaux.

Communication et sensibilisation

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Cœur Emeraude a bénéficié d'une subvention FEAMP pour son projet de [sensibilisation](#). Un livret sur la pêche et toutes ses activités a été produit dans ce cadre. Un bateau a été acquis par l'association pour faire de la médiation en mer. Il a pu sortir fin aout l'année dernière, et continue cette année, dès le mois d'avril, à sensibiliser les plaisanciers et les pêcheurs de loisir. Il est prévu d'aller voir tous les types d'usagers sur l'eau, notamment les pêcheurs professionnels pour que le lien se fasse entre usagers récréatifs et professionnels. Tout le site est concerné par cette médiation car celle-ci est menée de Cancale à Fréhel. Tous les enjeux écologiques sont abordés (oiseaux, herbiers etc...). Malheureusement, la mise en œuvre de ce projet de médiation de 3 ans a été retardé à cause du Covid l'année dernière. Il devrait se poursuivre en 2022 puis en 2023. Il prévoit aussi un volet de communication vers les collectivités pour qu'il y ait du relais d'informations.

Dorian Vannier (CN saint-Jacut) : Le réseau des clubs nautiques a très peu d'information et d'outils de communication pour transmettre sur les bonnes pratiques. Le public accueilli au club ne connaît quasiment rien mais est demandeur d'information.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Cœur Emeraude a essayé de contacter un large panel de structures, y compris les organismes qui font passer les permis bateau. Un lien peut être fait avec les clubs nautiques.

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Il existe un tableau de bonnes pratiques qui a été envoyé à tous les plaisanciers sur la commune de Saint-Jacut au moment de la signature de leur contrat.

Dorian Vannier (CN saint-Jacut) : Les clubs ont surtout besoin d'un intervenant direct qui viendrait former les encadrants aux bons discours à tenir.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : C'est Charlotte Geslin et Camille qui sont en mer à bord du bateau pour faire de la médiation pendant toute la saison. Il est possible de contacter Charlotte Geslin pour voir ce qui peut être mis en place : c.geslain@pnr-rance-emeraude.bzh

Gaël Gautier (Al Lark) : Al Lark s'associe à ce projet. L'association a pour volonté de ne pas distribuer des brochures à la volée mais plutôt d'aller au contact des gens et de discuter avec eux. 2022 est une année test.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Cœur Emeraude dispose d'une exposition sur la laisse de mer, qui peut être empruntée 12 mois sur 12 par ceux qui le souhaitent. Elle est prêtée gratuitement.

Olivier Abellard (OFB) : L'OFB travaille L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint Pierre Quiberon pour former les encadrants et moniteurs de sports. Les projets sont construits à l'échelle nationale avec différents organismes et en partenariat avec le Ministère des sports.

2. Poissons Amphihalins

Pas de remarque.

3. Mammifères marins

Jean-Pierre Coco (Saint-Jacut-de-la-mer) : Trois opérations de déminage ont été faites récemment. Ces opérations génèrent un bruit très important lors du pétardage de bombes. Ce sont les démineurs de Brest qui interviennent sur l'estran.

Louis Penhouët (UNAN) : L'APECS lance une campagne de sciences participatives pour signaler les observations de requins.

Philippe Orveillon (CDPMEM 35) : le requin pèlerin est rare dans la zone. On voit du requin taupe (interdit à la pêche) très fréquemment en été. Le requin bleu est très rare.

Olivier Abellard (OFB) : de nombreuses espèces, comme les requins et les raies, ne figurent pas dans les listes d'espèces d'intérêt communautaire au titre de la directive habitat faune flore. En revanche, elles sont prises en considération dans d'autres aires marines protégées que Natura 2000 (parc naturel marin, réserve).

Gaël Gautier (Al Lark) : Un petit guide est sorti avec une page sur les mammifères marins. Il sensibilise au dérangement et à la réglementation. Al Lark le distribue dans différentes structures. Il promeut aussi les sites participatifs comme ObsenMer. Cette année, la sensibilisation et la distribution de ce guide vont commencer en avril.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : il n'y a pas d'enjeu sur le Grand dauphin. Comment défendre un enjeu fort sur une espèce alors que sa population augmente et semble aller bien ?

- ➔ Le critère de représentativité y est pour beaucoup. On a une population résidente dans le golfe normand breton qui est la plus grande d'Europe. Par rapport à d'autres sites, la responsabilité est donc forte pour le maintien de la population. Les effectifs sont tellement importants dans le golfe normand-breton que tout ce qui sera fait localement sera important pour l'ensemble de la population.

4. Oiseaux marins

Pas de remarque.

5. Conclusions

Moyens de communication

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Comment communiquer sur Natura 2000 dans les collectivités, pour les élus ? Pourriez-vous envoyer des outils de communication pour partager les informations sur les réseaux sociaux, le site internet, la presse ?

- ➔ Dans un premier temps, en phase d'élaboration du docob, l'équipe opératrice peut le faire pour les municipalités qui le demandent. Ensuite, en phase d'animation, on aura une mesure de sensibilisation et de communication qui permettra de mettre en place des moyens pour développer de nouveaux outils et avoir une communication globale sur l'ensemble du territoire.

Les actions seront menées en coordination avec les autres acteurs locaux déjà présent et conduisant des actions.

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : C'est intéressant qu'on ait un discours et des supports communs à l'échelle du territoire.

➔ De plus, la cohérence sur le milieu marin s'étend au-delà du territoire puisque l'OFB a été mandaté pour tout le milieu marin. Il crée et partage des outils à l'échelle des façades maritimes.

Sven Mellaza (OFB) : Dans le cadre du Life MarHa, des outils de communication ont été développés sur les habitats marins. [Outils disponibles | Life Marha \(life-marha.fr\)](http://life-marha.fr)

Espèces invasives

Vincent Bouche (Saint-Lunaire) : Concernant les espèces invasives : quelle veille est nécessaire ?

➔ C'est un sujet compliqué à échelle de la façade, on a une multitude d'espèces invasives. Les vecteurs d'introduction sont soit les importations par le transport maritime soit l'aquaculture. Le contexte réglementaire sur l'importation d'espèce nouvelle en vue d'élevage est relativement stricte désormais. Les vecteurs potentiels de dissémination à ce jour sont plutôt liés au transport maritime. La marge d'action est donc limitée.

Philippe Orveillon (CDPMEM 35) : la nature fait bien les choses car elle s'autorégule. Par exemple, les sargasses présentes depuis la 2nde guerre mondiale, ont eu une extension qui est restée limitée, même si elles n'ont pas disparu. Cependant, les invasions de poulpes sont très importantes. Comment peut-on réagir ?

➔ C'est une espèce invasive mais elle reste une espèce locale. On ne peut pas la qualifier d'espèce non indigène.

Philippe Orveillon (CDPMEM 35) : Avant l'hiver 1963 elle était présente mais contenue par ses prédateurs naturels. Elle recolonise aujourd'hui un territoire perdu mais en l'absence de ses prédateurs naturels pour la réguler et la stopper, elle colonise toute la zone. Une fois que le poulpe est passé, il n'y a plus de homard, d'araignée, de coquille Saint-Jacques... tout est ravagé. Ses prédateurs naturels sont les congres et les bars. On observe déjà la présence du poulpe en baie de Saint-Brieuc depuis l'automne dernier.

Servane Le Calvez (CDPMEM 22) : Le comité régional va lancer une étude sur le sujet.

➔ Le sujet du poulpe ne fait pas partie des enjeux Natura 2000. Le plan d'action de la DCSMM, pourtant récent, ne prévoit pas non plus de mesure sur le poulpe. Le sujet est toutefois préoccupant.

La réunion est close à 16h30.

Contacts par thématique

-**Sven Mellaza** : *thématique habitats marins*

@ : sven.mellaza@ofb.gouv.fr tel : 02 33 69 20 85

-**Pauline Blanchard** : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*

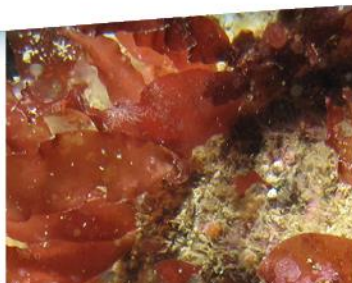
@ : pauline.blanchard@ofb.gouv.fr tel : 02 40 13 40 20

-**Olivier Abellard** : *thématique mammifères marins*

@ : olivier.abellard@ofb.gouv.fr tel : 02 33 69 20 82

Site internet

- <http://lancieux-colombiere.n2000.fr/>



Natura 2000
ZPS « Iles de la Colombière de la Nellière et des Haches »
ZSC « Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard »

GT n°2 Diagnostic Ecologique
Habitats marins, Amphihalins, Mammifères marins

22 mars 2022




**PRÉFET
 DE LA RÉGION
 BRETAGNE**
*Liberté
 Egalité
 Fraternité*





Ordre du jour

- **Présentation de Natura 2000**
- **Le périmètre du site et les zones de protection**
- **Diagnostic écologique / enjeux prioritaires / Stratégie à long terme (OLT)**
 - **Amphihalins**
 - **Mammifères marins**
 - **Habitats marins**
 - **Oiseaux marins (rappel conclusions GT 17/01/2022)**
- **Calendrier et réunions à venir**



PRESENTATION DE LA DEMARCHE NATURA 2000

Réseau Natura 2000

la Directive
"Oiseaux" de 1979



actualisée
en
2009



ZPS

Zones de Protection Spéciale

Directive "Habitats
Faune Flore» de 1992



ZSC

Zones Spéciales de Conservation

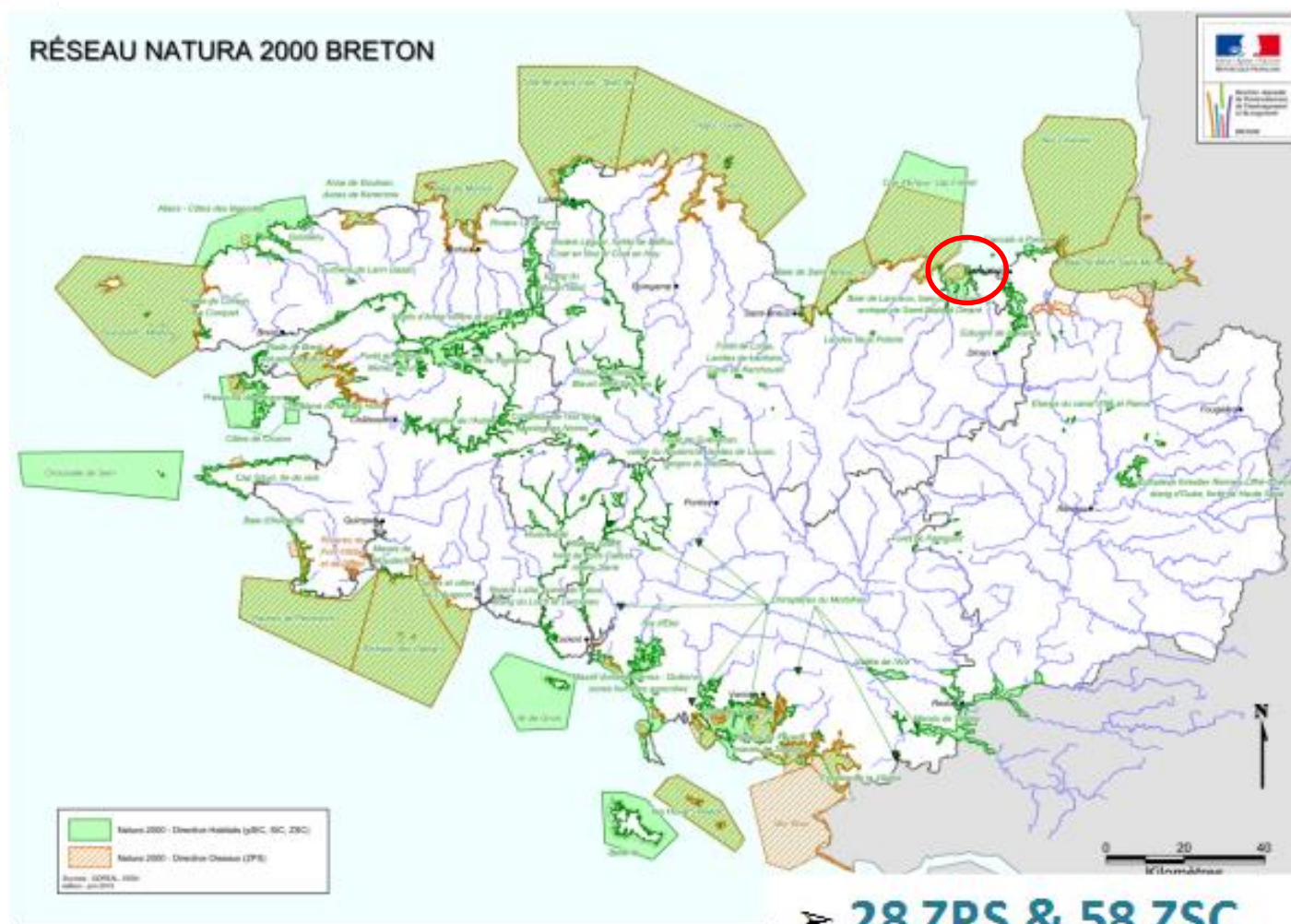
+

= RESEAU NATURA 2000

Objectif : Assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés.



Réseau Natura 2000 breton (hors sites au large)





Un réseau pourquoi ? Et où ?

- Maintenir et restaurer les espèces ou habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation (*en lien avec les usages*)
- DHFF & Oiseaux → Liste d'espèces et d'habitats terrestres et marins :
 - 1/ « **d'intérêt communautaire** » (notion de danger de disparition, de vulnérabilité, rareté ...)
 - 2/ « **prioritaires** » (responsabilité particulière de l'UE...)



En France

- 131 types d'habitats naturels
- 94 espèces animales
- 63 espèces végétales
- 132 espèces d'oiseaux



Portage Etat (transitoire) pour rédaction DOCOB

DREAL Bretagne avec appui de la DDTM/DML 22

- Coordination générale,
- Tâches administratives et techniques liées à l'élaboration du DOCOB pour le compte du COPIL,
- Rédaction du volet terrestre du DOCOB en régie (recrutement d'un chargé.e de mission dédié.e à partir du 1^{er} octobre 2021),
- Organisation et animation de la concertation pour le **volet terrestre**

OFB (Délégation de façade maritime Atlantique)

- Rédaction du volet littoral et marin du DOCOB,
- Organisation et animation de la concertation pour le **volet marin**

Méthode d'élaboration du DOCOB

Le Docob: un contenu structuré et une cohérence d'ensemble

- 5 étapes clés...
- ...pour une action lisible, transparente et mesurable
(L'évaluation se situe au cœur du plan de gestion)
- ...consignées dans un tableau de bord



Cahier technique n°88 : "Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels - Outils de gestion et de planification".

SITES NATURA 2000 'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard' et 'Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

Sites Natura 2000

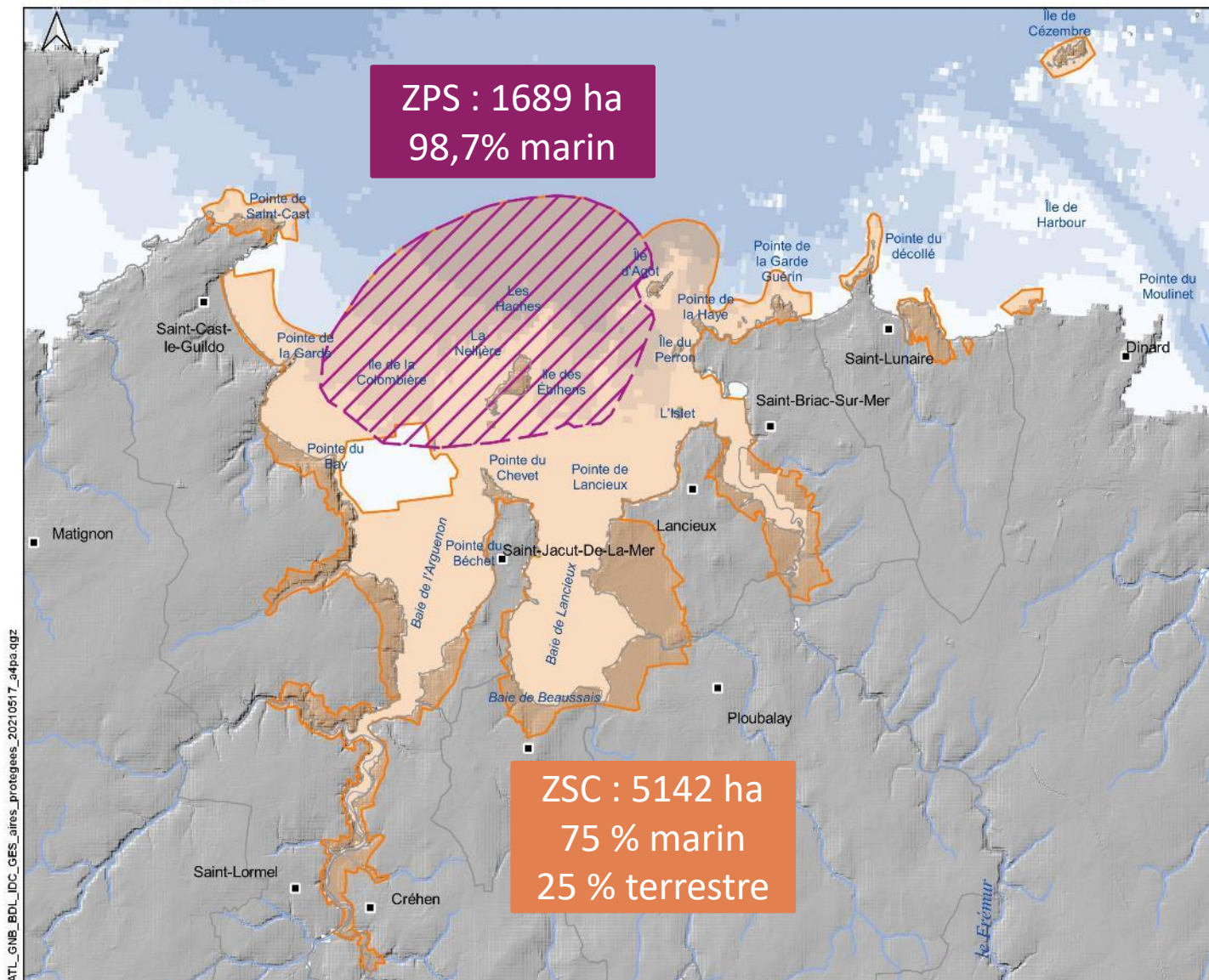


EDITEE LE : 17/05/2021

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**

**ZPS : 1689 ha
98,7% marin**

**ZSC : 5142 ha
75 % marin
25 % terrestre**



Sites Natura 2000

Directive "Oiseaux"

Zone de protection spéciale

Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

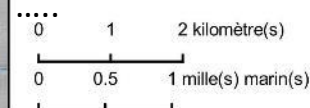
Directive "Habitats"

Zone spéciale de conservation

'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard'

Parties prenantes

- Collectivités territoriales (Conseils départementaux, Agglos, communes, synd mixte PNR,...)
- Conservatoire du littoral CLE (SAGE)
- Usagers professionnels et récréatifs
- Associations (ex : BV)
- Services de l'Etat



Sources des données :
 - Sites N2000 : BD AMP, OFB
 - Département, Commune : BD TOPO IGN
 - Bathymétrie : MNT Homonim, SHOM
 - Réseau hydrographique : BRGM
 - Topographie : BD ALI, IGN

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAGS GRS 1960



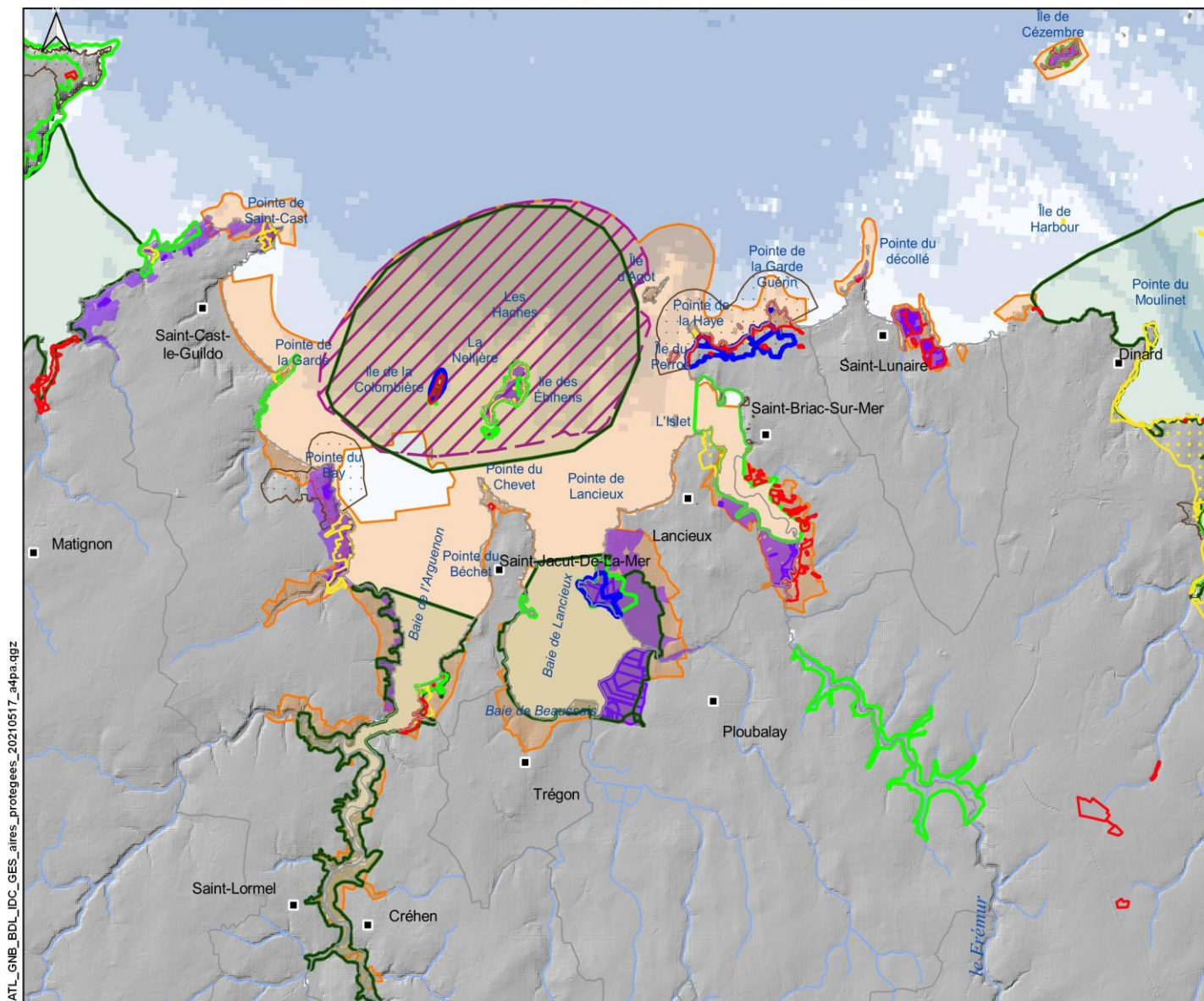
SITES NATURA 2000 'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard' et 'Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

Protection du patrimoine naturel et des paysages



EDITEE LE : 17/05/2021

DOCUMENT DE TRAVAIL



Arrêté de protection de biotope

Espace naturel sensible

Sites Natura 2000

Directive "Oiseaux"

Zone de protection spéciale

'Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

Directive "Habitats"

Zone spéciale de conservation

'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard'

Sites classés, sites inscrits

Site classé

Site inscrit

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZNIEFF de type 1

ZNIEFF de type 2

Conservatoire du littoral

Espace définitivement protégé

Périmètre d'intervention

0 1 2 kilomètre(s)

0 0.5 1 mille(s) marin(s)

Sources des données :
 - Sites N2000 : BD AMP, OFB
 - ENS : Conseils départementaux 22 et 35
 - Sites classés, inscrits : DREAL Bretagne
 - ZNIEFF, APB : INPN (MNHN)
 - CELRL : CELRL- DREAL Bretagne
 - Département, Commune : BD TOPO IGN
 - Bathymétrie : MNT Homonim, SHOM
 - Réseau hydrographique : BRGM
 - Topographie : BD Alti, IGN

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

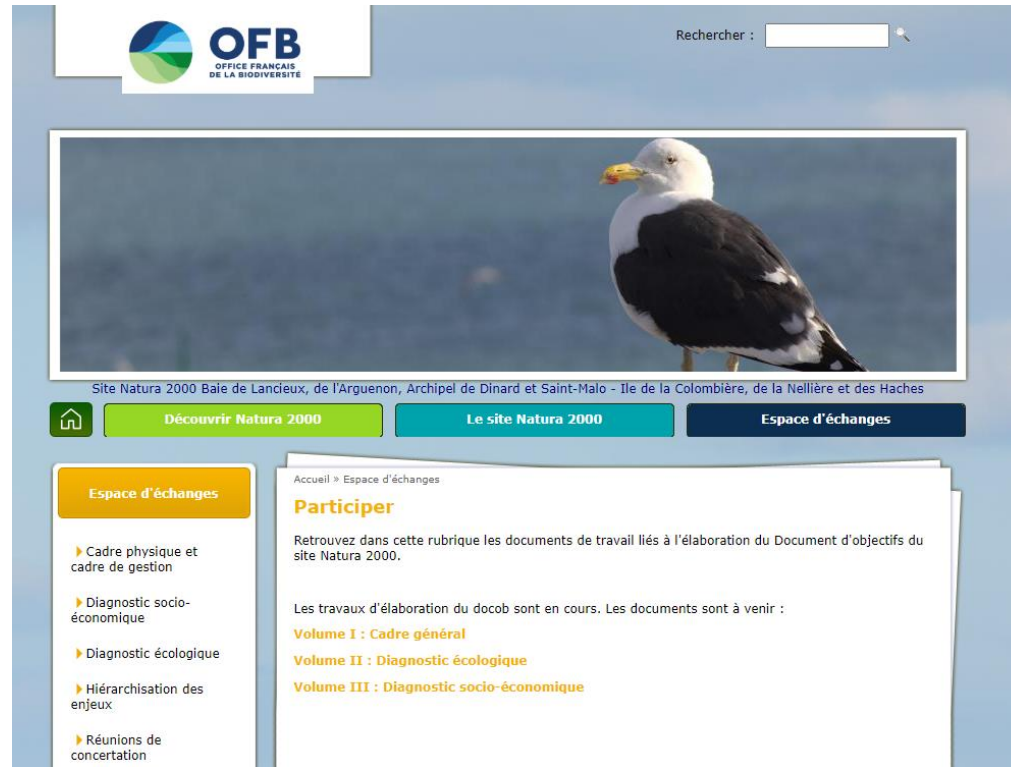




**PRÉSENTATION DE
L'ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUE
&
DES OBJECTIFS À LONG TERME**

Sites internet

Espace d'échanges



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Rechercher :

Site Natura 2000 Baie de Lancedoux, de l'Arguenon, Archipel de Dinard et Saint-Malo - Île de la Colombière, de la Nellière et des Haches

🏠 **Découvrir Natura 2000** **Le site Natura 2000** **Espace d'échanges**

Espace d'échanges

- ▶ Cadre physique et cadre de gestion
- ▶ Diagnostic socio-économique
- ▶ Diagnostic écologique
- ▶ Hiérarchisation des enjeux
- ▶ Réunions de concertation

Accueil » Espace d'échanges

Participer

Retrouvez dans cette rubrique les documents de travail liés à l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000.

Les travaux d'élaboration du docob sont en cours. Les documents sont à venir :

- Volume I : Cadre général**
- Volume II : Diagnostic écologique**
- Volume III : Diagnostic socio-économique**

Les documents de travail en ligne dans l'espace d'échange du site internet

<http://lancedoux-colombiere.n2000.fr/participer>



Diagnostic des enjeux écologiques

Les éléments présentés

Sources de données

Espèces/Habitats présentés sur le site Natura 2000

- Espèces/Habitats justifiant l'AMP
- Autres espèces/Habitats importants

Fréquentation

- Période et effectifs
- Zones fonctionnelles

Etat de conservation (Vulnérabilité)

- Statut

Menaces potentielles

- Menaces spécifiques à l'enjeu
- Menaces communes

Hiérarchisation des enjeux

- Méthode
- Résultats

Finalité de gestion -> stratégie

Bibliographie

- Documents
- Site internet consultés
- Relecture

Experts consultés



Oiseaux

Philippe Chapon, Bernard Cadiou Alain Couatarmanac'h, Hubert Le Jeune, Bastien Jorigné (**Bretagne Vivante**), Dominique Mélec (**Cœur Emeraude**), Aurélien Pierre (**Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel**), Michel Ledard (**DREAL Bretagne**), Jean-Pierre Coco (**Mairie de Saint-Jacut de la mer**)

Amphihalins

Anthony Acou (**OFB, CNRS, MNHN**), Gaëlle Germis, Laetitia Le Gurun (**Bretagne Grands Migrateurs**), Dominique Mélec (**Cœur Emeraude**)

Mammifères Marins

Delphine Eloi & Gérard Mauger (**GECC**), Sami Hassani (**Oceanopolis**), Gaël Gauthier & Morgane Perri (**AL Lark**), Eric Feunteun (**MNHN**)

Habitats Marins

Claire Rollet & Nicolas Desroy (**Ifremer**), Éric Feunteun & Pierre Thiriet (**MNHN**), Gwenola De Roton (**OFB**) & Juliette Delavenne (**OFB – UMS PatriNat**)



Habitats marins

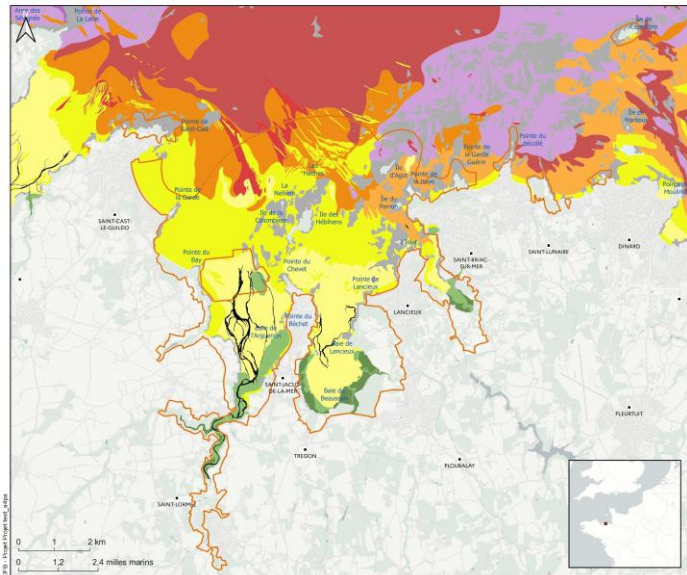


Habitats marins

Cartographie des habitats – Source de données

FACADE ATLANTIQUE - Golfe Normand-Breton

Carte des formations superficielles sous-marines entre le Cap Fréhel et Saint-Malo

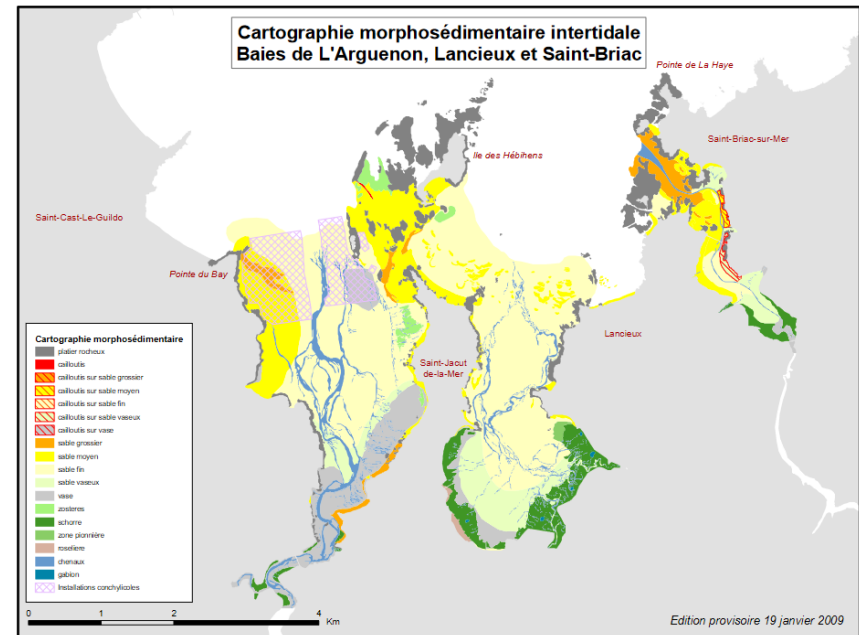


Légende

- Nature des formations superficielles**
- cailloux et blocs
 - chenaux d'écran
 - graviers et cailloux
 - graviers et sables grossiers
 - merli
 - roches
 - sables fins
 - sables grossiers
 - sables grossiers, graviers, cailloux
 - sables moyens
 - sables moyens et grossiers à graviers
 - vases argileuses (schorre)
 - vases siliceuses (sliëke)

ÉDITEUR : 11/3/2002
Sources des données :
Généralisation Marine - Ifremer. Ce jeu de données
provient de la digitalisation de la cartographie
des formations superficielles du domaine marin cotier
de l'Etat de France (S. Druon, Ifremer 2000).
échelle 1:50000
Fonds cartographiques : Posidon (vector)
Système de coordonnées : EPSG:2154

Carte des formations superficielles sous-marines
entre le Cap Fréhel et
Saint-Malo – Ifremer (Augris et al. 2000)



Les cartes historiques (Vaucourt 1988; 1990) numérisées
REBENT Bretagne 2007 (BONNOT-COURTOIS
C. 2008).

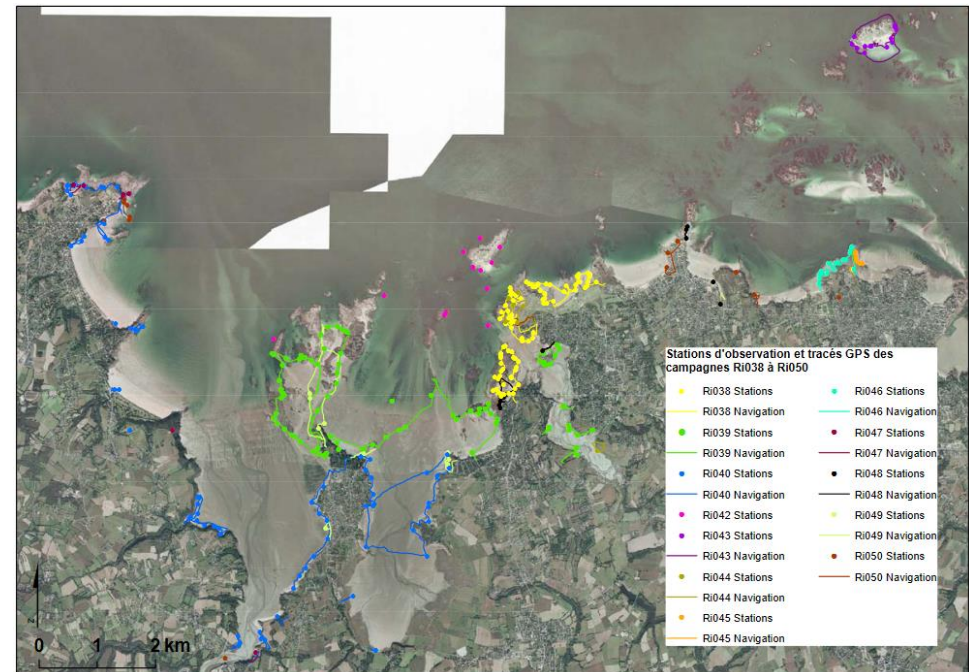


Habitats marins

Acquisition de connaissances – Zone Intertidale



Complément au travail de numérisation de BONNOT-COURTOIS C. 2008. 80 stations



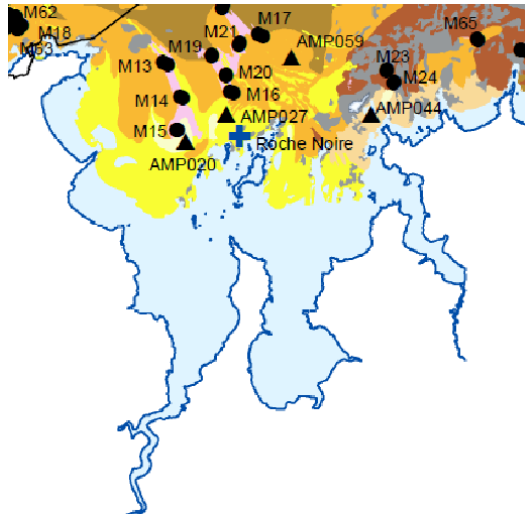
Stations d'observation et 'navigation' sur le terrain (tracés GPS) lors des campagnes sectorielles intertidales. (REBENT 2010 – 2012) 12 campagnes terrain au total – 5 de consolidation

Suivi DCE herbier de *Zostera Noltei* – Saint-Jacut-de-la-Mer

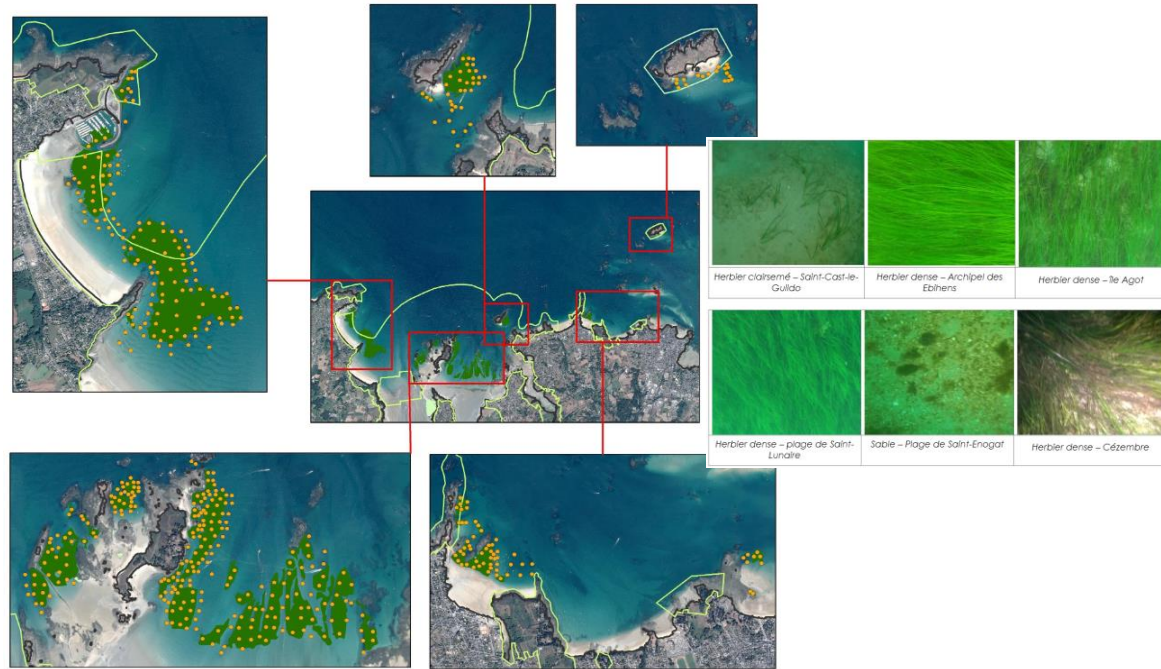


Habitats marins

Acquisition de connaissances – Zone Subtidale



Échantillonnage réalisé
lors des campagnes
CARTHAM 2010-2012.
Réalisation Hémisphère
Sub



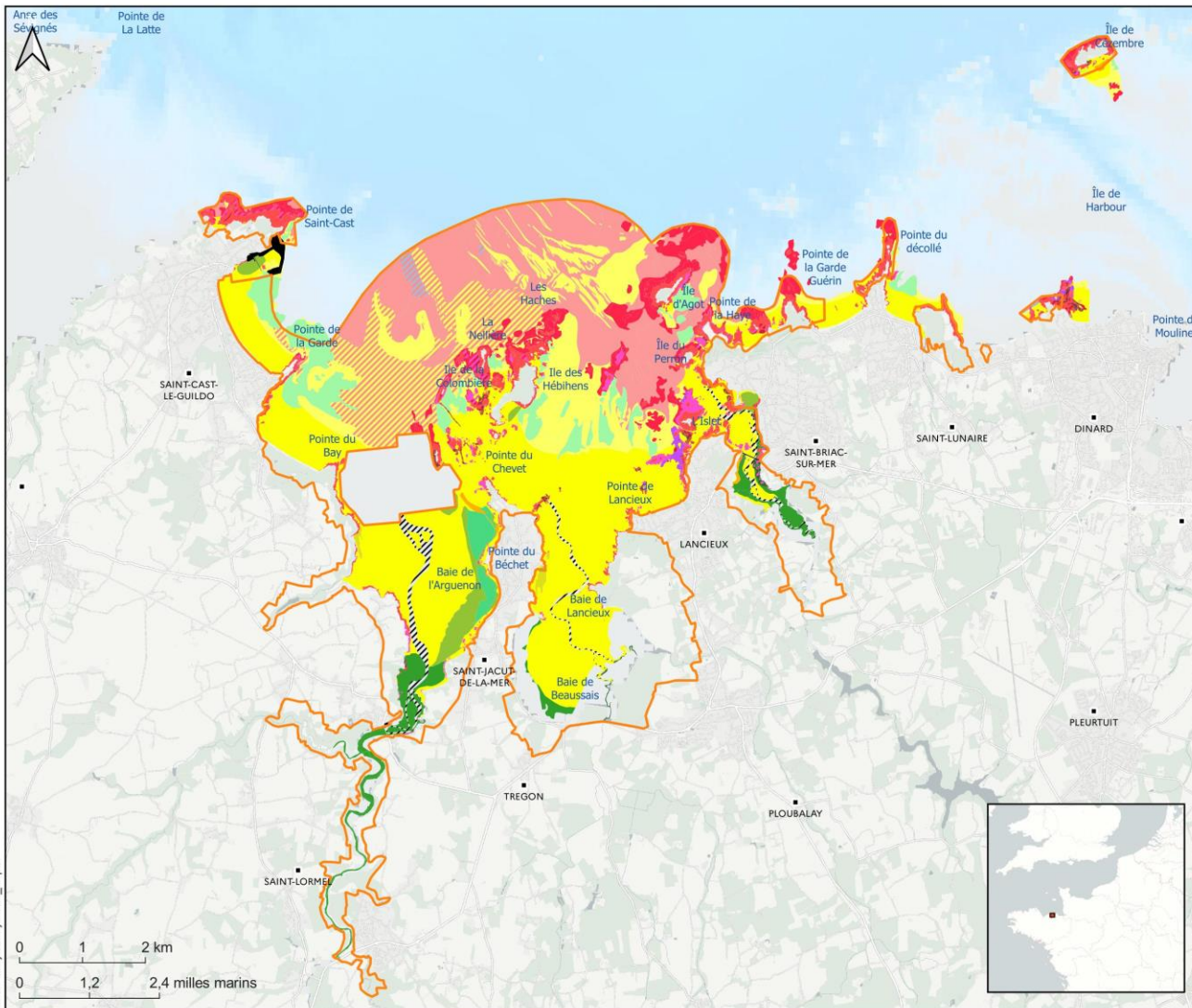
Échantillonnage des vidéos tractées autour des
herbiers de zostères marines. Idrabio 2021.
DREAL Bretagne. (500 stations au total)

Habitats marins

Cartographie actuelle – Typologie Cahier d'habitats

FACADE ATLANTIQUE - Golfe Normand-Breton

Habitats marins ZSC "FR5300012 - Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard



Légende

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Habitats - typologie Cahiers d'Habitats 2004

- 1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers de *Zostera marina*
- 1110-2 Sables moyens dunaires
- 1110-3 Sables grossiers et graviers
- 1130-1 Slikke en mer à marées
- 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1140-1 Sables des hauts de plage à Talitres
- 1140-3 Estrans de sable fin
- 1140-4 Sables dunaires
- 1140-5 Estrans de sables grossiers et graviers
- 1140-6 Sédiments hétérogènes envasés
- 1160-2 Sables hétérogènes envasés infralittoraux
- 1170-1 La roche supralittorale
- 1170-2 La roche médilittorale en mode abrité
- 1170-3 La roche médilittorale en mode exposé
- 1170-5 La roche infralittorale en mode exposé
- 1170-8 Les cuvettes ou mares permanentes
- 1170-9 Les champs de blocs
- Herbiers à *Zostera marina*
- Herbiers à *Zostera noltei*
- Chenal
- Structure anthropique

OFB - Projet-Projet test_4dja

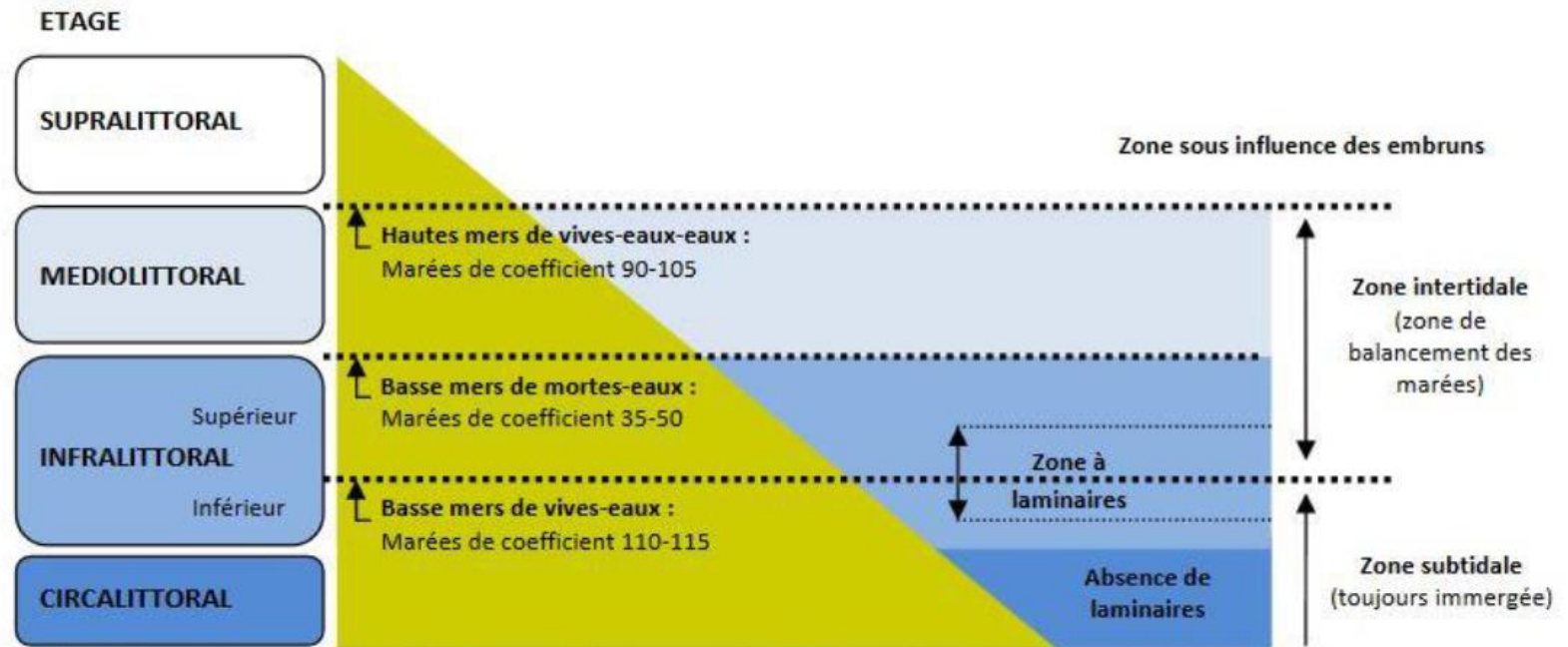
EDITEE LE : 28 / 2 / 2022
Sources des données : REBENT 2010-2012, CARTHAM 2010-2011, IDRABIO&littoral INVENTAIRE ET DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES VEGETALES



NATURA 2000

Habitats marins

Subtidaux et Intertidaux



D'après Quero et Vayne : « Les fruits de la mer et plantes marines des pêches françaises ». Delachaux et Niestlé, 1998

Figure 9 : Représentation schématique des différents étages littoraux en fonction du jeu des marées. Distinction de la zone intertidale et de la zone subtidale (toujours immergée).

Habitats marins - Subtidaux

Habitat 1110 Bancs de sables à faible couverture permanente d'eau marine et 1160 Grandes criques et baies peu profondes

Habitat d'intérêt Communautaire	Etat de conservation Echelle Manche-Atlantique
1110 Bancs de sables à faible couverture permanente d'eau marine	Défavorable-mauvais
1160 Grandes criques et baies peu profondes	Défavorable-mauvais



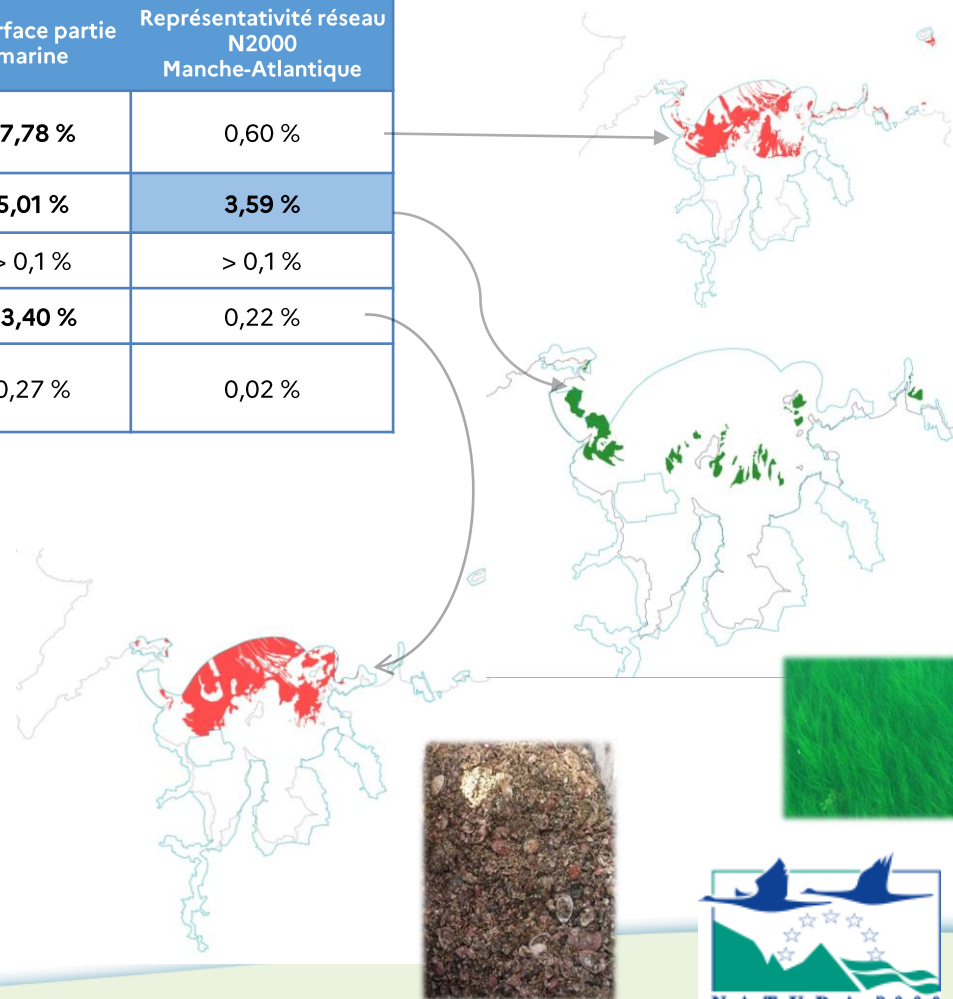
Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Élémentaire CH2004	Etat de conservation local	% surface partie marine	Représentativité réseau N2000 Manche-Atlantique
1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés	Moyen	17,78 %	0,60 %
	1110-1 Herbiers de Zostera marina	Moyen	5,01 %	3,59 %
	1110-2 Sables moyens dunaires	Moyen	> 0,1 %	> 0,1 %
	1110-3 Sables grossiers et graviers	Moyen	23,40 %	0,22 %
1160 Grandes criques et baies peu profondes	1160-2 Sables hétérogènes envasés infralittoraux	Moyen	0,27 %	0,02 %

Nourricerie : seiche, araignée, mulets et mullidés.
Zone accueil de juvéniles de bar.
Production de mollusques.

Stabilisation sédimentaire, captation de carbone, réduction hydrologique. Support de ponte pour seiches.

Richesse spécifique totale identifiée importante au sein de l'herbier (68 espèces) en comparaison à l'habitat périphérique (17 espèces).

Pression de pêche à pied dans les herbiers.



Habitats marins – Intertidaux (excepté 1170-5)

Habitat 1170 Récifs

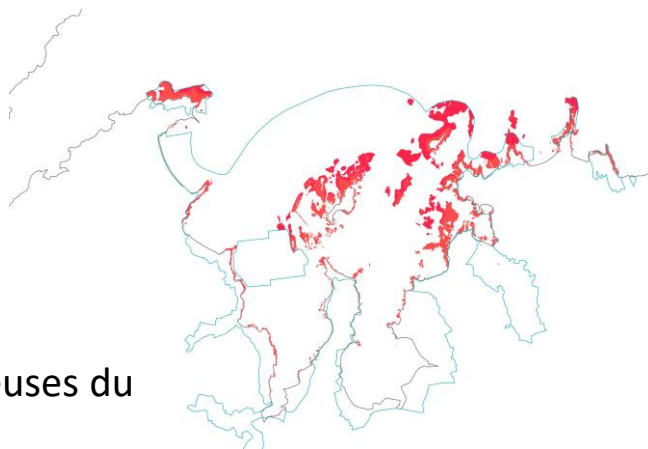
Habitat d'intérêt Communautaire	Etat de conservation Echelle Manche-Atlantique
1170 Récifs	Défavorable-inadéquat

Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Élémentaire CH2004	Etat de conservation local	% surface partie marine	Représentativité réseau N2000 Manche-Atlantique
1170 Récifs	1170-5 La roche infralittorale en mode exposé	Bon	5,94%	0,24%
	1170-1 La roche supralittorale	Moyen	0,35%	4,48%
	1170-2 La roche médiolittorale en mode abrité	Moyen	1,64%	0,69%
	1170-3 La roches médiolittorale en mode exposé	Moyen	4,88%	1,65%
	1170-8 Les cuvettes ou mares permanentes	Moyen	0,16%	0,65%
	1170-9 Les champs de bloc	Mauvais	0,28%	0,46%



Fonctionnalités non structurantes à l'échelle du golfe normand-breton/façade.

Accueil de juvéniles d'espèces crustacées comme étrilles, tourteaux etc.



Zones rocheuses du site (1170)



Habitats marins - Intertidaux

Habitat 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

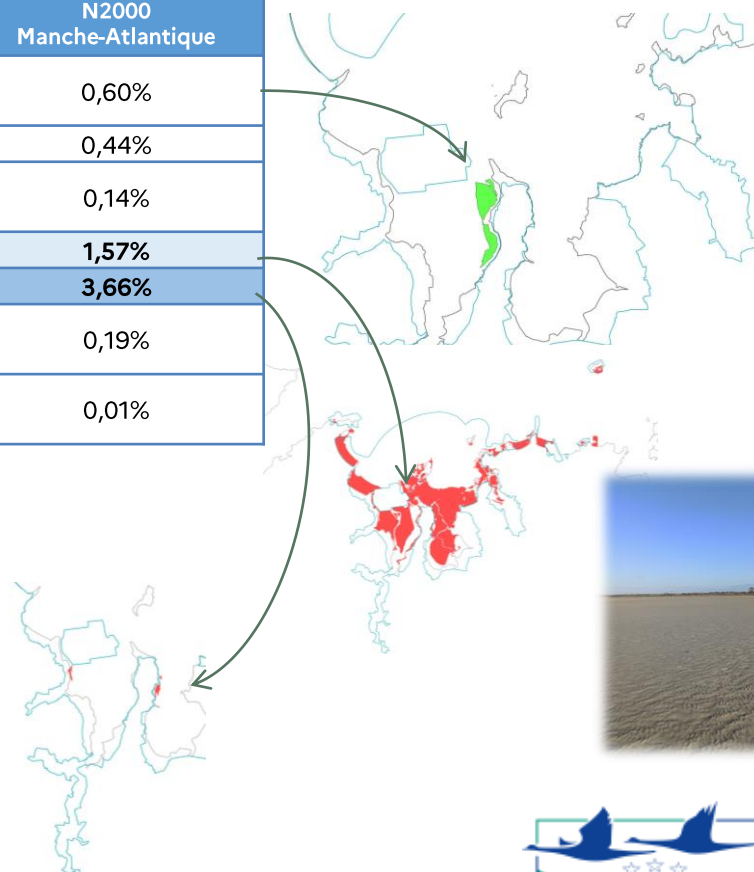
Habitat d'intérêt Communautaire	Etat de conservation Echelle Manche-Atlantique
1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Défavorable-inadéquat

Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Élémentaire CH2004	Etat de conservation local	% surface partie marine	Représentativité réseau N2000 Manche-Atlantique
1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Moyen	1,49%	0,60%
	1140 - herbier à <i>Zostera noltei</i>	Moyen	1,01%	0,44%
	1140-1 Sables des hauts de plages à Talitres	Mauvais	0,14%	0,14%
	1140-3 Estrans de sable fin	Moyen	34,22%	1,57%
	1140-4 Sables dunaires	Moyen	0,20%	3,66%
	1140-5 Estrans de sables grossiers et graviers	Moyen	0,25%	0,19%
	1140-6 Sédiments hétérogènes envasés	Moyen	0,01%	0,01%

Herbiers *Zostera Noltei* : zone de nurricerie pour Bernache cravant, Gravelots, Tournepierre, pipit maritime. Stabilisation sédimentaire, captation de carbone. Richesse trophique.

Zone de nourrissage importante pour les oiseaux limicoles: bécasseau sanderling et gravelot à collier interrompu, barge à queue noire (1140-3), gravelots, bécasseau variable, pipit maritime et tournepierre à collier (1140-1 et -2).

Production de bivalves et gisement de coques.



Habitats marins - Intertidaux

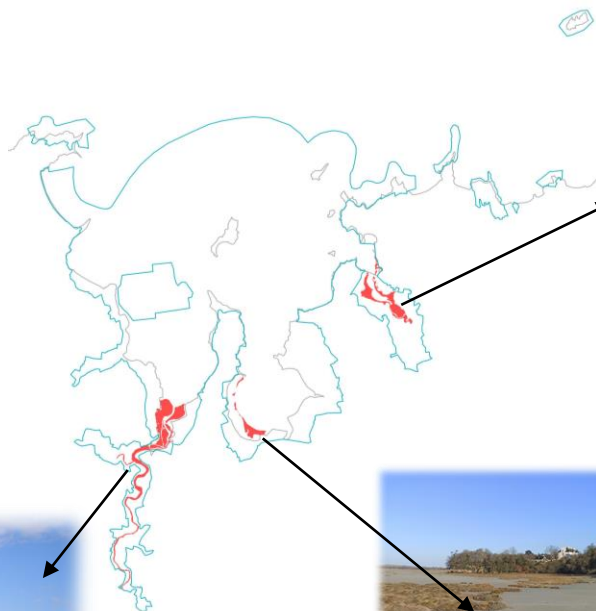
Habitat 1130 Estuaires

Habitat d'intérêt Communautaire		Etat de conservation Echelle Manche-Atlantique		
1130 Estuaires		Défavorable-mauvais		
Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Elémentaire CH2004	Etat de conservation local	% surface partie marine	Représentativité réseau N2000 Manche-Atlantique
1130 Estuaires	1130-1 Slikke en mer à marées	Bon	2,99%	0,28%

Aire de nourrissage d'oiseaux (Bernache Cravant, Gravelots, Tournepierre, Pipit maritime...), et poissons juvéniles (bars).

Zone de transit des espèces migratoires (eau douce - eau marine)

Intérêt fort pour le fonctionnement environnemental des estuaires. La forte productivité benthique des vasières (micro-algues, mollusques, crustacés) à l'origine de leur rôle de nurserie



Habitats marins

Méthode de Hiérarchisation des enjeux



Enjeu	Sensibilité (MNH)		Représentativité (Manche-Atl)		Fonctionnalités	Particularité du site	Niveau d'enjeu	
X	Fort	4	30-100%	4	Habitat structurant au niveau de ses fonctionnalités? Habitat d'espèce à enjeu fort pour le site?	+1	Faciès particulier? Isolé? Unique?	+1
	Fort	3	15-30%	3				
	Moyen	2	2-15%	2				
	Faible	1	1-2%	1				
			<1%	0				

>5
Enjeu fort

3-4
Enjeu moyen

1-2
Enjeu secondaire

Habitats marins

Méthode de Hiérarchisation des enjeux

Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Élémentaire CH2004	Représentativité		Sensibilité		Fonctionnalités écologiques ou Habitats d'espèce à enjeu fort pour le site ou le secteur DCSMM		Particularités du site (faciès particulier, isolement...)		Note finale	Niveau d'enjeu
				Note		Note		Note			
1110 Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés	0	Moyenne	2		1		0		3	Moyen
	1110-1 Herbiers de Zostera marina	2	Forte	3		1		0		6	Fort
	1110-2 Sables moyens dunaires	0	Faible	1		0				1	Faible
	1110-3 Sables grossiers et graviers	0	Moyenne	2		1		0		3	Moyen
1160 Grandes criques et baies peu profondes	1160-2 Sables hétérogènes envasés infralittoraux	0	Moyenne	2		0		0		2	Faible
1170 Récifs	1170-5 La roche infralittorale en mode exposé	0	Forte	3		0		0		3	Moyen
	1170-1 La roche supralittorale	2	Forte	3				0		5	Fort
	1170-2 La roche médiolittorale en mode abrité	0	Forte	3				0		3	Moyen
	1170-3 La roches médiolittorale en mode exposé	1	Faible	1		0		0		2	Faible
	1170-8 Les cuvettes ou mares permanentes	0	Moyenne	2				0		2	Faible
	1170-9 Les champs de bloc	0	Moyenne	2		0		0		2	Faible
1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140 -Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	0	Faible	1		0		0		1	Faible
	1140- Herbiers à Zostera noltei	0	Forte	3		1		1		5	Fort
	1140-1 Sables des hauts de plages à Talitres	0	Faible	1				0		2	Faible
	1140-3 Estrans de sable fin	1	Moyenne	2				0		3	Moyen
	1140-4 Sables dunaires	2	Faible	1		1		0		3	Moyen
	1140-5 Estrans de sables grossiers et graviers	0	Moyenne	2				0		2	Faible
	1140-6 Sédiments hétérogènes envasés	0	Moyenne	2				0		2	Faible
1130 Estuaires	1130-1 Slikke en mer à marées	0	Forte	3		1		0		4	Moyen

Habitats marins

Bilan et Objectifs à Long Terme (OLT)

Zone	Habitat Générique CH2004 / HIC	Habitat Elémentaire CH2004	Niveau d'enjeu	Etat de Conservation Local	Objectif à Long Terme
SUBTIDALE	1110 Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés	Moyen	Moyen	Contribuer au rétablissement puis maintien du bon état de conservation
		1110-1 Herbiers de Zostera marina	Fort	Moyen	
		1110-2 Sables moyens dunaires	Faible	Moyen	
		1110-3 Sables grossiers et graviers	Moyen	Moyen	
	1160 Grandes criques et baies peu profondes	1160-2 Sables hétérogènes envasés infralittoraux	Faible	Moyen	Contribuer au rétablissement puis maintien du bon état de conservation
INTERTIDALE	1170 Récifs	1170-5 La roche infralittorale en mode exposé	Moyen	Bon	Contribuer au maintien du bon état de conservation
		1170-1 La roche supralittorale	Fort	Moyen	Contribuer au rétablissement puis maintien du bon état de conservation
		1170-2 La roche médiolittorale en mode abrité	Moyen	Moyen	
		1170-3 La roches médiolittorale en mode exposé	Faible	Moyen	
		1170-8 Les cuvettes ou mares permanentes	Faible	Moyen	
		1170-9 Les champs de bloc	Faible	Mauvais	
	1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140 -Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Faible	Moyen	Contribuer au rétablissement puis maintien du bon état de conservation
		1140- Herbiers à Zostera noltei	Fort	Moyen	
		1140-1 Sables des hauts de plages à Talitres	Faible	Mauvais	
		1140-3 Estrans de sable fin	Moyen	Moyen	
		1140-4 Sables dunaires	Moyen	Moyen	
		1140-5 Estrans de sables grossiers et graviers	Faible	Moyen	
		1140-6 Sédiments hétérogènes envasés	Faible	Moyen	
1130 Estuaires	1130-1 Slikke en mer à marées	Moyen	Bon	Contribuer au maintien du bon état de conservation	

Poissons amphihalins

Les données utilisées

- Sources de données locales

Suivis et études des associations environnementales :

- ✓ Suivis d'abondance des poissons amphihalins
- ✓ Diagnostic piscicole par la **Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique**
- ✓ Fiches « poissons migrateurs » sur le territoire du SAGE Arguenon – Baie de la Fresnaye par **Bretagne Grands Migrateurs**
- ✓ Programme « Anguille Frémur » par le **MNHN**

Documents administratifs :

- ✓ Formulaire standard de données
- ✓ Fiches ZNIEFF

- Sources de données régionales, nationales et internationales

- ✓ Plan de gestion des poissons migrateurs 2018-2023 par le **COGEPOMI Bretagne**
- ✓ Stratégie de gestion des poissons migrateurs amphihalins en France
- ✓ Cahier d'habitats Natura 2000
- ✓ Liste rouge de l'**UICN** et liste rouge des poissons d'eau douce menacés en Bretagne
- ✓ Etude des populations aquatiques lors des suivis DCE



© FNPF - Laurent Madelon

Saumon atlantique



© B. Stemmer

Grande alose



© F. Melki / Biotope

Lamproie marine

Poissons amphihalins

Les poissons du site Natura 2000

- Poissons listés au FSD – ayant justifié la désignation du site

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique
Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE		
1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>
1103	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>



Grande alose



Alose feinte

Poissons amphihalins

Les poissons du site Natura 2000

- Autres poissons

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique
Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE		
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
1099	Lamproie fluviatile	<i>Lampetra fluviatilis</i>
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
1101	Esturgeon européen	<i>Acipenser sturio</i>
Autres espèces		
	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>



Lamproie marine



Lamproie fluviatile



Saumon atlantique



Esturgeon européen

Poissons amphihalins

L'état des lieux

- La baie de Lancierx

Zone de transit des poissons avant leur entrée en estuaire

Zone de passage des juvéniles vers les sites de vie marine

Zone de **croissance en mer** et en estuaire après dévalaison

- Fréquentation

Dans **tout le milieu marin**

Aloses : dans les **zones côtières**, peu profondes, fréquentation mixte mer/estuaire

Lamproies : dans les **zones côtières à pélagiques**, selon l'hôte

Juvéniles de saumons et d'aloses à **l'embouchure des cours d'eau**

- Vulnérabilité des espèces

Grande alose **en danger critique d'extinction** en France

Lamproie marine **en danger** en France

Lamproie fluviatile **vulnérable** en France

Saumon atlantique et Alose feinte **quasi-menacés**

- Présence en eau douce

Arguenon : Aloses, Lamproies, Saumon et Anguilles

Frémur : Anguille

Drouet : Anguille

Flouabalay : Anguille



Poissons amphihalins

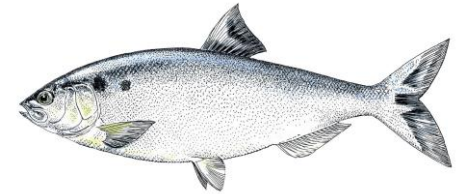
Effectifs

Aloses

Fréquentation exceptionnelle des cours d'eau de la ZSC

Population en déclin en France

Responsabilité régionale majeure pour les aloses



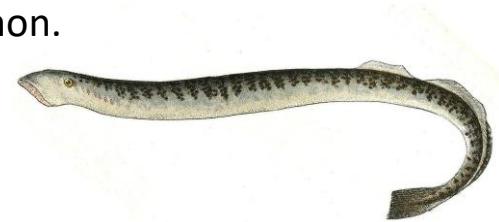
Lamproies

Fréquentation régulière de la Lamproie marine et occasionnelle de la Lamproie fluviatile.

Moins de 50 individus présents chaque année sur le bassin de l'Arguenon.

Populations en déclin.

Responsabilité régionale très élevée pour les Lamproies.



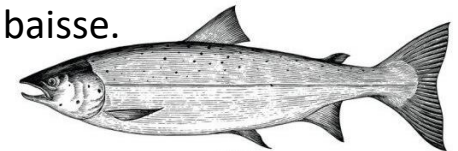
Saumon

Effectifs inconnus localement.

Stabilité des populations dans les cours d'eau bretons.

En France, mauvais état de conservation, tendance des populations à la baisse.

Responsabilité régionale majeure pour le Saumon atlantique.



Esturgeon

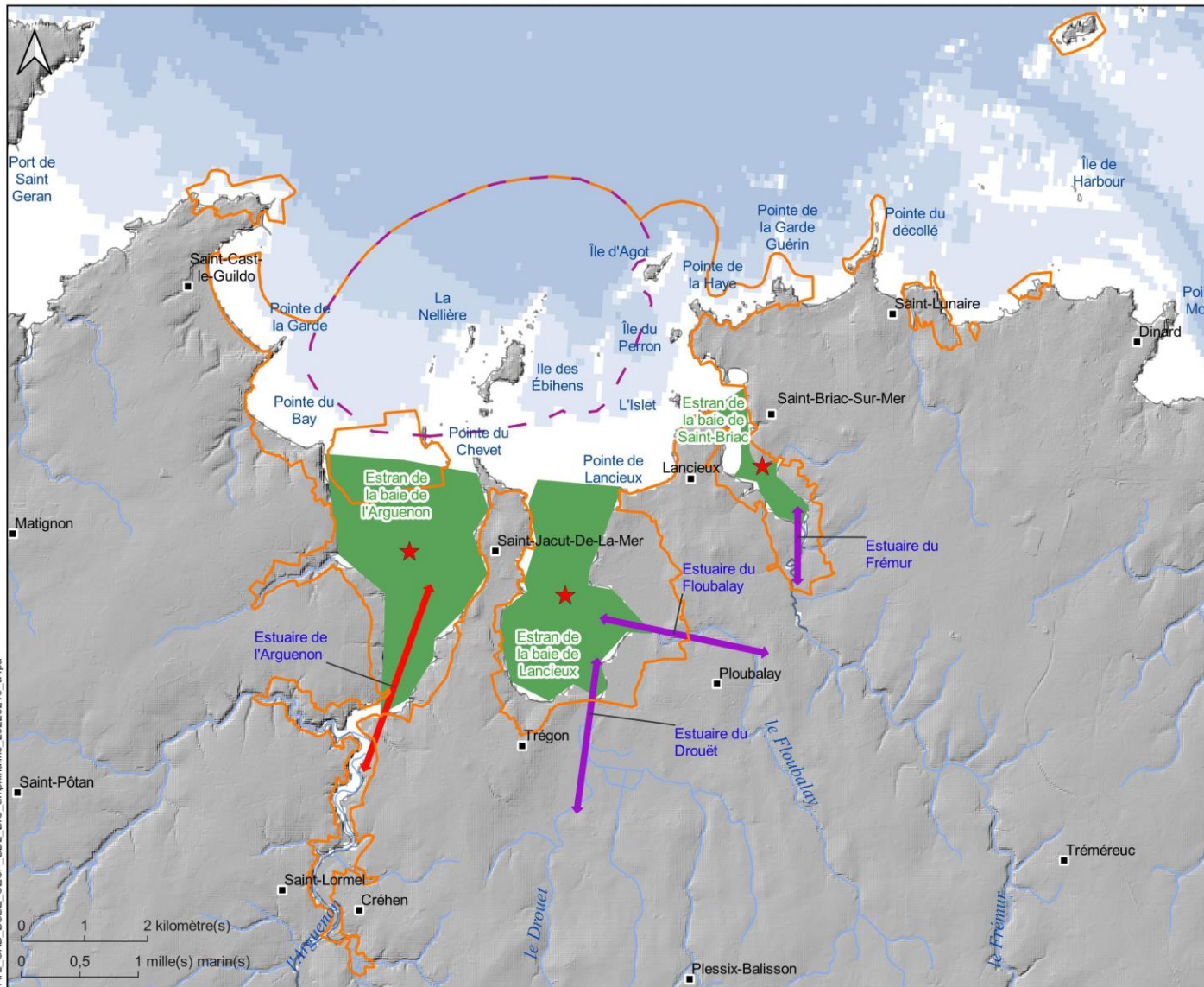
3 captures au large de la baie de Saint-Brieuc et du Mont-Saint-Michel attestent de sa présence.

Populations quasi-disparues en Europe.



Poissons amphihalins

SITES NATURA 2000 "BAIE DE LANCIEUX, BAIE DE L'ARGUENON, ARCHIPEL DE SAINT MALO ET DINARD" ET "ILES DE LA COLOMBIERE, DE LA NELLIERE ET DES HACHES"
Zones fonctionnelles pour les poissons amphihalins



Sites Natura 2000

- Zone de protection spéciale
- Zone spéciale de conservation

Zones fonctionnelles pour les poissons amphihalins

- Estran : zone de concentration, de stabulation et de nourricerie des adultes et des juvéniles

Corridor migratoire

- Anguille
- Saumon atlantique, Aloses, Lamproies

EDITEE LE : 01/03/2022

Sources des données :
- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Amphihalin : OFB, 2020
- Communes : BD ADMIN EXPRESS, IGN
- Réseau hydrographique : BRGM
Fonds cartographiques :
- Bathymétrie : Homonim, SHOM
- Topographie : BD Alti, IGN

Système de coordonnées : EPSG:2154

Poissons amphihalins

Pressions potentielles

En eau douce



Obstacles physiques à la migration : seuils, barrages, aménagements



Dégradation des habitats dans les zones de frai et de grossissement



Pêche ciblée (aloses, lamproies) en estuaire, (Saumon) en rivière



Altération de la qualité de l'eau (composants chimiques, turbidité, eutrophisation, agents pathogènes)



Braconnage



Prédation

En mer

Obstacles physiques à la migration
filets



Dégradation des habitats fonctionnels (nourricerie, migration)



Pêche ciblée (saumons)



Perturbations sonores

Maladies

Dérèglement du réseau trophique marin

Déchets

Electromagnétisme

Changement climatique



Poissons amphihalins

Résultats hiérarchisation enjeux

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE			
1101	Esturgeon européen	<i>Acipenser sturio</i>	Fort
1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	Fort
1103	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Fort
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Fort
1099	Lamproie fluviatile	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Fort
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Fort

Objectif à long terme

Contribuer à la restauration du bon état écologique des poissons amphihalins et de leurs habitats.



Mammifères marins



Phoque gris (crédit : Faune Bretagne)



Grand dauphin (crédit : M Perri, Al lark)



Marsouin (crédit : M Perri, Al lark)



Phoque gris (crédit : internet)

Mammifères marins

Les données utilisées



Données administratives : FSD de la ZSC, rapports ZNIEFF

Données opportunistes / plateformes collaboratives : OBSenMmer, Faune Bretagne

Données expertes standardisées : Obsenmer (GECC/AL LARK)

Etude de projets : Etude d'impact du projet de parc éolien en mer par Ailes marines (mais ZSC hors périmètre zone de suivi)

Données d'échouage : RNE coordonné par PELAGIS (UMS 3642)

Experts : GECC, AL LARK, OCEANOPOLIS, MNHN



Mammifères marins

Les espèces justifiant la désignation de la ZSC

Code EU	Espèces listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces listées au FSD Nom scientifique		
Espèces de la Directive Habitat Faune Flore			DHFF Annexe	OSPAR
1351	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	II & IV	x
1349	Grand dauphin	<i>Tursiops truncatus</i>	II & IV	
1364	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	II & V	
1365	Phoque veau marin	<i>Phoca vitulina</i>	II & V	



Annexes de la DHFF

- Les annexes I et II désignent les habitats et espèces, dont certains sont classés comme prioritaires au vu des enjeux de conservation, qui imposent la désignation de ZSC.
- L'annexe IV indique les espèces animales et végétales qui doivent faire l'objet de mesures de protection strictes dans leur aire de répartition naturelle.
- Le prélèvement des espèces de l'annexe V doit être réglementé et compatible avec maintien état favorable.

Mammifères marins

Autres espèces



Dauphin commun (crédit : M Perri, Al lark)



Dauphin de Risso (crédit : M Perri, Al lark)



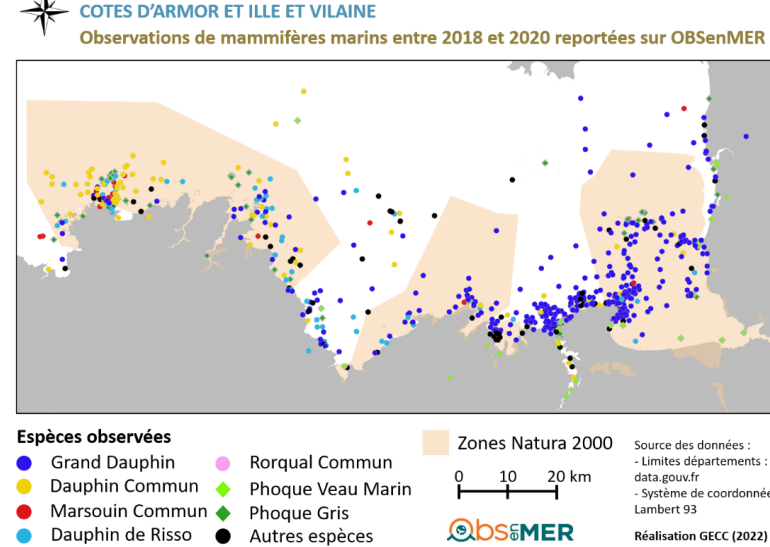
Baleine à bosse, au large des Ebiens, le 29 avril 2021
(crédit : Capture d'écran vidéo Facebook / Laurent Guérin in Telegramme)



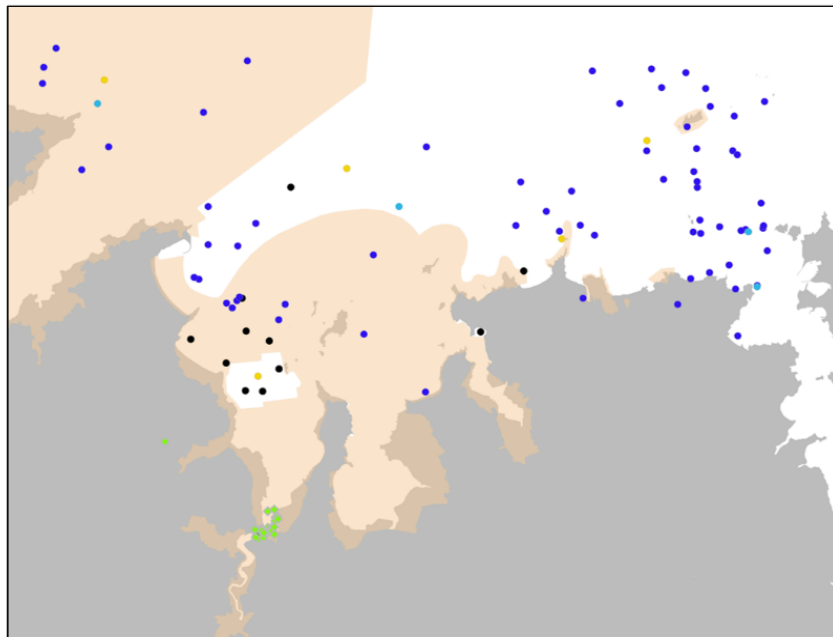
Mammifères marins

L'état des lieux

- Distribution, effectifs



N2000 BAIE DE LANCIEUX, BAIE DE L'ARGUENON, ARCHIPEL DE SAINT MALO ET DINARD
Observations de mammifères marins entre 2018 et 2020 reportées sur OBSenMER



Représentativité de la population sur le site
« Baie de Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard »

Grand Dauphin	Pop Eur 2018 : 88133-225371 (152956) Pop France ATL 2018 : 6700 – 47000 (26850) Pop GNB : 460-581 (en 2018) ZSC : 15 (effectif max moyen par obs)*
Marsouin commun	Pop Eur 2018 : 524641-1074084 (741968) Pop France ATL 2018 : 13.000-47.000 (30000) ZSC : 0 (effectif max par obs)*
Phoque veau marin	Pop Eur 2018 : 90086-122015 (102451) Pop France ATL 2018 : 1050 ZSC : 7 (effectif max par obs)*
Phoque gris	Pop Eur 2018 : 131.102-173048 (153950) Pop France ATL 2018 : 1025 ZSC : 3 (effectif max par obs)*

Source des données : - Limites départements : data.gouv.fr - Système de coordonnées : Lambert 93

Réalisation GECC (2022)

Mammifères marins

Les fonctionnalités du site pour les espèces

- Alimentation, repos



- Reproduction,
Elevages de jeunes,
Echanges sociaux



Particularités locales du site pour les espèces



- Population sédentaire : potentiellement 15 individus /471(IC 95%: 460-581 en 2108)
- relatif isolement génétique

Mammifères marins

L'état des lieux

- Etat de conservation (= indice de vulnérabilité)



Enjeu écologique	IUCN Monde	IUCN Europe	IUCN France	IUCN Bretagne	Etat de conservation DHFF 2018 Echelle Manche-Atlantique
Grand Dauphin	LC	LC	LC	EN	DEFAVORABLE INADÉQUAT (U1)
Marsouin commun	LC	VU	NT	DD	DEFAVORABLE INADÉQUAT (U1)
Phoque veau marin	LC	LC	NT	EN	FAVORABLE (FV)
Phoque gris	LC	LC	NT	VU	FAVORABLE (FV)

Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW), EN danger critique (CR) ; En Danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE)

Classement IUCN

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi-menacé
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes

Classement DHFF

U2	Défavorable-Mauvais
U1	Défavorable-Inadéquat
FV	Favorable
XX	Inconnu

Mammifères marins

Pressions potentielles

- Dérangement par les activités motorisées



- Micro-plastiques et macro-déchets



- Bruits continu et impulsifs (ex : battage de pieux, déminage,...)



- Pollution chimique chronique



- Captures accidentelles



- Dérangement par activités sports et loisirs





Mammifères marins

Hierarchisation des enjeux



Une méthode **commune** pour les espèces marines

Pour hiérarchiser un enjeu
on prend en compte

Sa **représentativité**
au sein du site

Proportion de la population à l'échelle
locale par rapport à une échelle plus
globale

Sa **vulnérabilité** à l'échelle
nationale et mondiale

Risque de voir l'enjeu disparaître ou être
dégradé

Ses **spécificités**
locales

Particularités de l'enjeu sur notre
site Natura 2000

**Indice de responsabilité AMP =
moyenne (Vulnérabilité_{sp} ; Représentativité_{amp}) + 1 si site isolé**

Où :

Vulnérabilité = Maximum (liste rouge Monde ; France ; Europe ; Etat de conservation
France ; Europe ; tendance court et long terme)

Représentativité_{AMP} = Moyenne (R_{France/Abiogéo} ; R_{AMP/France})

Mammifères marins

Résultats hiérarchisation enjeux

- Mammifères listés au FSD – ayant justifié la désignation du site

Code EU	Espèces listées au FSD Nom vernaculaire	DHFF Annexe	Moyenne sur 10	Niveau d'enjeu
1349	Grand dauphin	II & IV	4,5	fort
1351	Marsouin commun	II & IV	3	moyen
1364	Phoque gris	II & V	1,75	faible
1365	Phoque veau marin	II & V	1,75	faible





Mammifères marins

Objectifs à long terme = finalités de gestion

	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Echelle	Site N	DHFF France Atlantique
Grand Dauphin	fort	DEFAVORABLE INADÉQUAT (U1)
Marsouin commun	moyen	DEFAVORABLE INADÉQUAT (U1)
Phoque veau marin	faible	FAVORABLE (FV)
Phoque gris	faible	FAVORABLE (FV)

« Contribuer au **rétablissement** du bon état de conservation »



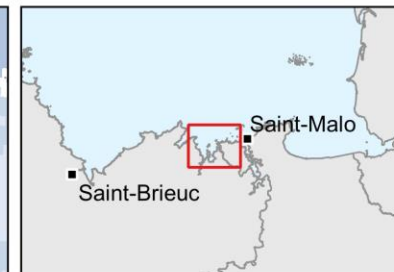
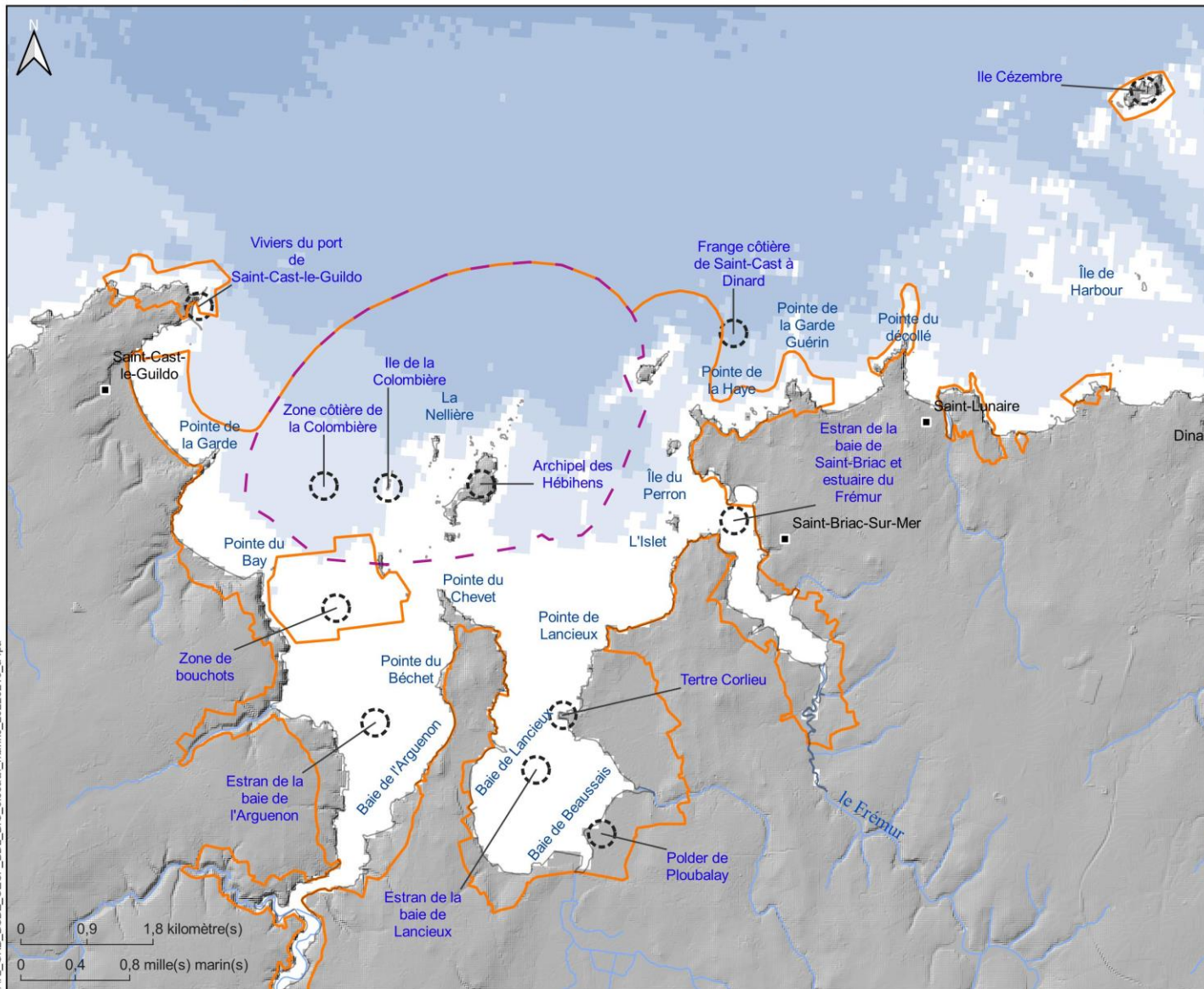
« Contribuer au **maintien** du bon état de conservation »



Oiseaux

SITES NATURA 2000 "BAIE DE LANCIEUX, BAIE DE L'ARGUENON, ARCHIPEL DE SAINT MALO ET DINARD" ET "ILES DE LA COLOMBIERE, DE LA NELLIERE ET DES HACHES"

Sites fonctionnels pour les oiseaux marins



Sites Natura 2000

- Zone de protection spéciale
- Zone spéciale de conservation

Avifaune

- Sites fonctionnels pour les oiseaux marins (stationnement, alimentation et hivernage)

EDITEE LE : 01/03/2022

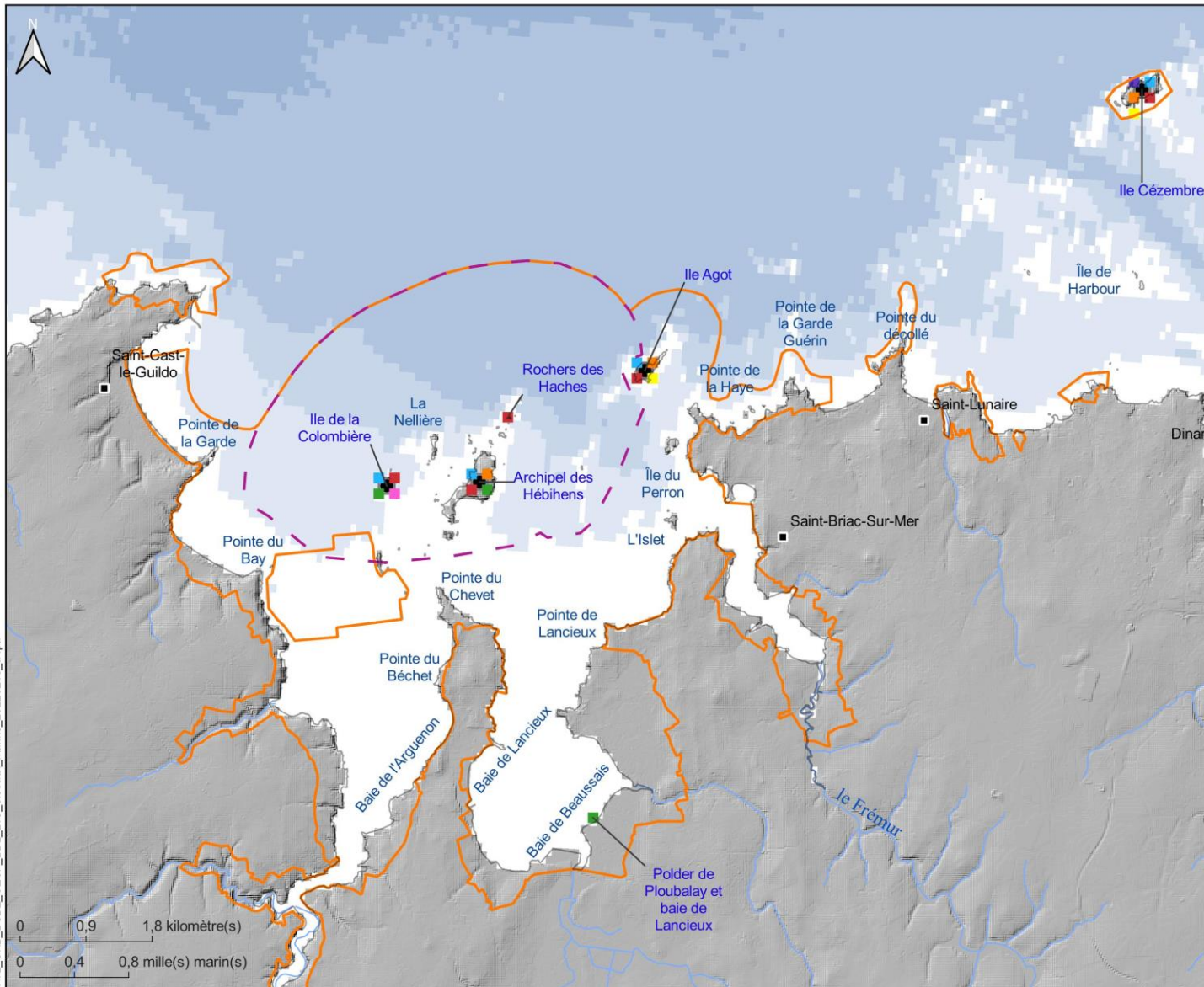
Sources des données :
- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Oiseaux : OFB, 2020
- Communes : BD ADMIN EXPRESS, IGN
- Réseau hydrographique : BRGM
Fonds cartographiques :
- Bathymétrie : Homonim, SHOM
- Topographie : BD Alti, IGN

Système de coordonnées : EPSG:2154

Oiseaux

SITES NATURA 2000 "BAIE DE LANCIEUX, BAIE DE L'ARGUENON, ARCHIPEL DE SAINT MALO ET DINARD" ET "ILES DE LA COLOMBIERE, DE LA NELLIERE ET DES HACHES"

Sites de nidification des oiseaux marins



Sites Natura 2000

- Zone de protection spéciale
- Zone spéciale de conservation

Oiseaux

- Alcidés
- Anatidés
- Cormorans
- Huitrier-pie
- Sternes
- Faucons
- Goélands

EDITEE LE : 01/03/2022

Sources des données :
- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Oiseaux : OFB, 2020
- Communes : BD ADMIN EXPRESS, IGN
- Réseau hydrographique : BRGM
Fonds cartographiques :
- Bathymétrie : Homnim, SHOM
- Topographie : BD Alti, IGN

Système de coordonnées : EPSG:2154



Oiseaux

Hiérarchisation des enjeux



Une méthode **commune** pour les espèces marines

Pour hiérarchiser un enjeu
on prend en compte

Sa **représentativité**
au sein du site

Proportion de la population à l'échelle
locale par rapport à une échelle plus
globale

Sa **vulnérabilité** à l'échelle
nationale et mondiale

Risque de voir l'enjeu disparaître ou être
dégradé

Ses **spécificités**
locales

Particularités de l'enjeu sur notre
site Natura 2000

Oiseaux

Niveau d'enjeu des oiseaux nicheurs

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Faible
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Fort
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Majeur
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Moyen
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	indéterminé
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Moyen
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Faible
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Moyen
A130	Huitrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Moyen
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Moyen
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Moyen
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	Fort
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	Majeur
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Faible

Niveau d'enjeu des oiseaux reproducteurs

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Faible
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	Fort
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	Fort
A016	Fou de bassan	<i>Morus bassanus</i>	indéterminé
A204	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	Indéterminé

Objectif à long terme

- Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux nicheurs et reproducteurs d'intérêt communautaire.

Niveau d'enjeu des oiseaux en période internuptiale

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	Fort
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	Majeur
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A156	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Fort
A158	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Fort
A063	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Majeur
A066	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Fort
A142	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Fort

Objectif à long terme

- Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire en période internuptiale.



Conclusions

- **Diagnostic à jour sur la base de la meilleure connaissance scientifique disponible**
 - Travail bibliographique, mobilisation d'experts en réunion bilatérales, Retour d'expériences des sites voisins
- **Hiérarchisation des enjeux**
 - Responsabilité de chaque site Natura 2000 / enjeu écologique
- **Propositions d'objectifs à long terme**
 - Orientation de gestion pour 15 ans
- **Suite du travail d'élaboration du DOCOB**
 - Définir les objectifs opérationnels / pressions et les mesures
- **Effet parapluie**
 - Les habitats et espèces ne justifiant pas la désignation de la ZPS et ZSC sont identifiés et bénéficieront de l'effet des mesures de gestion
- **Actualisation du FSD (fiche d'identité du site) à moyen terme (DREAL)**
 - Prise en compte nouvelles connaissances, harmonisation nationale avec le Museum National d'Histoire Naturelle (septembre 2022)



Livrables prévus à terme

DOCOB

DIAGNOSTIC

Partie 1 - Cadre général

Partie 2 - Diagnostic écologique
(avec enjeux hiérarchisés)

Partie 3 - Diagnostic socio-économique

Annexes

- 1 - Fiches détaillées Habitats-Espèces
- 2 - Atlas cartographique
- 3 - Documents administratifs (Arrêtés, CR)
- 4 - Méthodes de hiérarchisation

STRATEGIE & PLAN d'ACTION

Partie 1-Fiche de synthèse des OLT /OO /Facteurs d'influences/ Projets de mesures

Type		Niveau à l'échelle d'un site									
Description de l'objet	Impact à long terme	Niveau d'impact	Indicateur d'état	Méthode	Où	Opérations (interventions prévues)	Indicateur de mesure (méthode)	Période	Niveau à l'échelle d'un site		
									Impact à long terme	Niveau d'impact	

Partie 2- Fiches Mesures détaillées

Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés

Objectif de la mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Justification de la mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Modalités de mise en œuvre : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Impact attendu : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Indicateurs de mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés

Objectif de la mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Justification de la mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Modalités de mise en œuvre : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Impact attendu : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

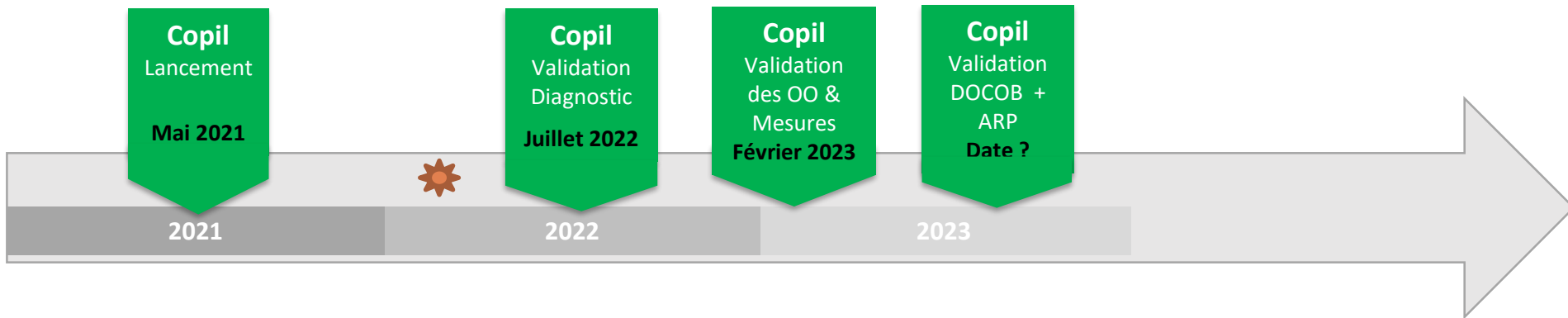
Indicateurs de mesure : Insérer des mailloches innovantes aux Grands Brûlés.

Calendrier

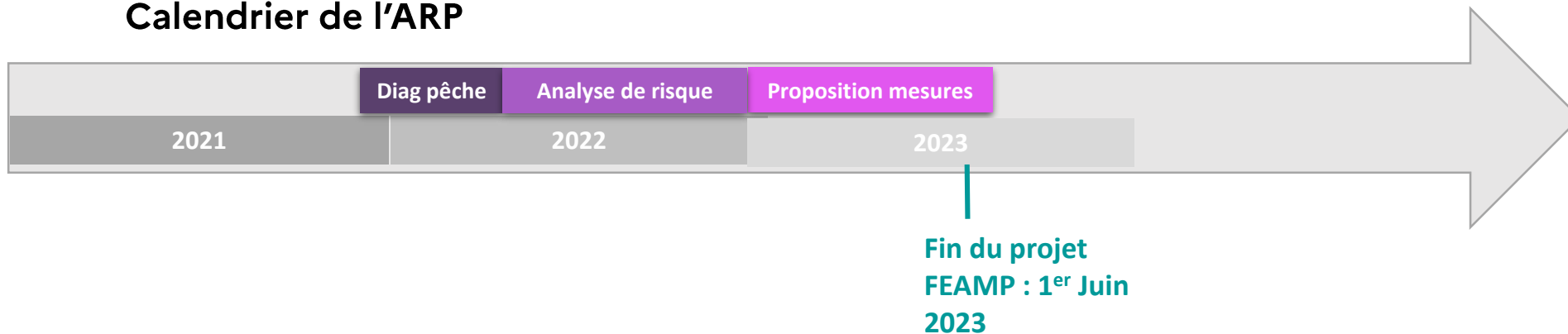
Un calendrier contraint

Élection	Prochain vote
Présidentielle	1 ^{er} tour : 10 avril 2022
	2 ^d tour : 24 avril 2022
Législatives	1 ^{er} tour : 12 juin 2022
	2 ^d tour : 19 juin 2022

Calendrier du docob



Calendrier de l'ARP





Réunions à venir

- ✓ **Groupe de travail n°1** : Diagnostic écologique oiseaux – 17 janvier 2022
- ✓ **Groupe de travail n°2** : Diagnostic écologique marin (habitats marins, amphihalins, mammifères marins) – aujourd'hui
- Groupe de travail n°3** : Diagnostic écologique terrestre – 29 mars 2022
- Groupe de travail n°4** : Diagnostic socio-économique activités récréatives - avril
- Groupe de travail n°4** : Diagnostic socio-économique activités de production - mai
- Groupe de travail n°5** : Cadre de gestion et autres politiques publiques - mai



Contacts

N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du docob !

Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.

Pour cela contactez-nous :

Ophélie Le Cloirec : *thématique diagnostic écologique terrestre*

ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr 02 99 33 44 08

Sven Mellaza : *thématique habitats marins*

sven.mellaza@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 85

Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*

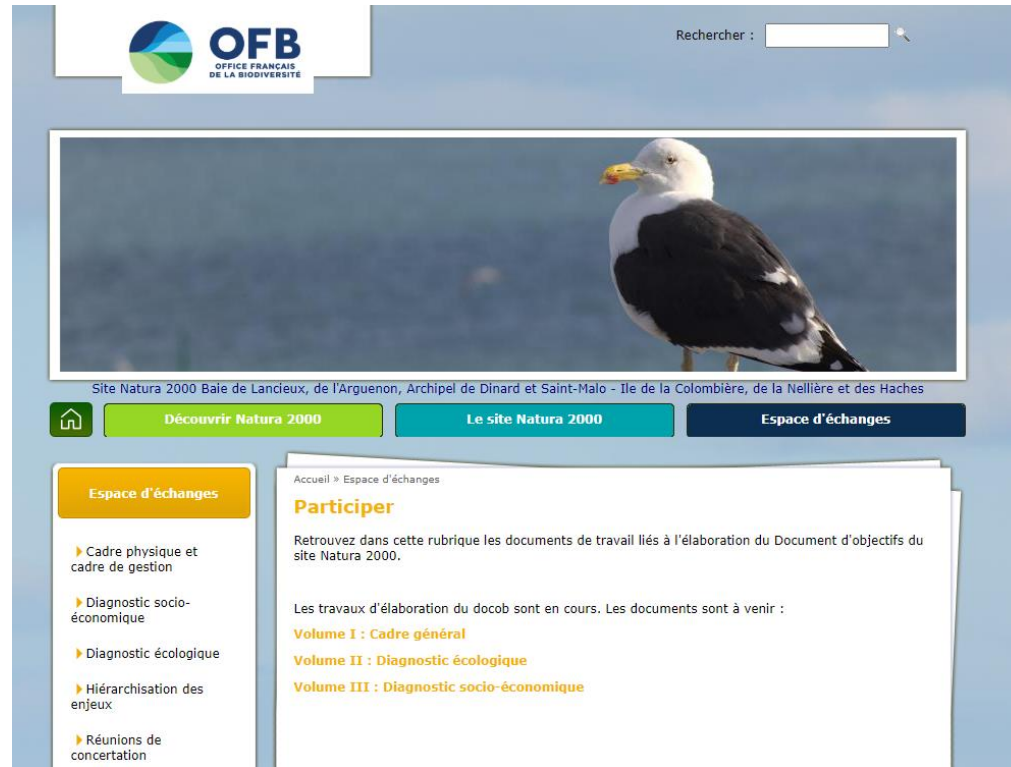
pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins*

olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82

Sites internet

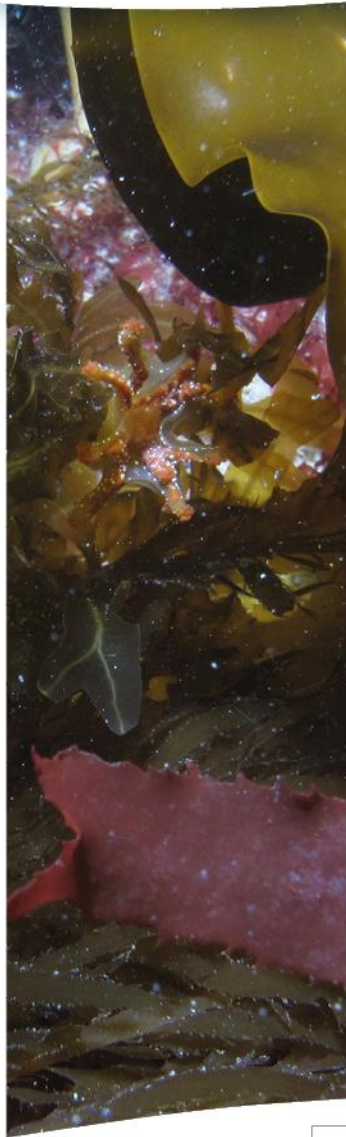
Espace d'échanges



The screenshot shows the website interface for the OFB (Office Français de la Biodiversité). At the top left is the OFB logo. To the right is a search bar labeled 'Rechercher :'. Below the logo is a large image of a seagull. Underneath the image is the text: 'Site Natura 2000 Baie de Lancieux, de l'Arguenon, Archipel de Dinard et Saint-Malo - Ile de la Colombière, de la Nellière et des Haches'. Below this text are three navigation buttons: 'Découvrir Natura 2000' (green), 'Le site Natura 2000' (teal), and 'Espace d'échanges' (dark blue). The 'Espace d'échanges' button is highlighted. Below the navigation buttons is a sidebar with a yellow header 'Espace d'échanges' and a list of links: 'Cadre physique et cadre de gestion', 'Diagnostic socio-économique', 'Diagnostic écologique', 'Hiérarchisation des enjeux', and 'Réunions de concertation'. The main content area has a breadcrumb trail 'Accueil » Espace d'échanges' and a yellow header 'Participer'. The text below reads: 'Retrouvez dans cette rubrique les documents de travail liés à l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000.' followed by 'Les travaux d'élaboration du docob sont en cours. Les documents sont à venir :'. Below this are three volumes listed in yellow: 'Volume I : Cadre général', 'Volume II : Diagnostic écologique', and 'Volume III : Diagnostic socio-économique'.

Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://lancieux-colombiere.n2000.fr/participer>



Merci

